

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : La réadaptation des prix et les salaires en Belgique, par F. Baudhuin. — La situation économique de la Belgique (décembre 1931). — Chronique : Les droits sur l'importation des produits horticoles en Grande-Bretagne. La crise cotonnière du Lancashire. La standardisation des bilans de banque en Espagne. — Statistiques.

LA RÉADAPTATION DES PRIX ET LES SALAIRES EN BELGIQUE

par F. Baudhuin

Professeur à l'Université de Louvain.

La crise économique doit, croyons-nous, être considérée comme une période de réadaptation, au cours de laquelle le monde doit retrouver un équilibre perdu par suite des facilités trop grandes rencontrées au cours de la prospérité. La réadaptation doit porter sur les prix, sur les rémunérations, sur l'importance de chaque branche dans l'ensemble de la production; elle doit s'opérer par tâtonnement, et non sans mécomptes, à cause des réactions inévitables.

La gravité de nos difficultés actuelles doit être attribuée à la profondeur insoupçonnée du déséquilibre antérieur. Ce dernier atteignait une ampleur particulièrement grande en ce qui concerne les prix. De 1924 à 1929, les prix de gros étaient demeurés pratiquement stables, mais c'était là le résultat fortuit de deux mouvements en sens contraire. D'un côté, l'influence de la prospérité ou de la conjoncture poussait fortement les prix vers le haut; de l'autre, nous nous trouvions sous l'action d'une baisse de prix de longue durée, d'une revalorisation de l'or, dont le point de départ peut être placé en 1920. A présent, les deux mouvements agissent dans le même sens, ce qui produit la forte baisse des prix de gros à laquelle nous assistons.

Un des nombreux aspects de la réadaptation nécessaire est la baisse des prix de détail. Dès que les prix de gros ont commencé à fléchir, le public attendait impatientement une baisse parallèle du coût de la vie; depuis le début de 1930 la presse et les gouvernements n'ont cessé de faire pression sur les détaillants. En Italie et en Allemagne des mesures ont été prises pour obtenir par la contrainte ce que la persuasion n'avait pas donné.

En fait, l'année 1930 a dû s'écouler entièrement avant que la baisse des prix de détail ne commençât réellement. Et elle exigea un recul des prix de gros bien plus important que celui devant lequel s'impatientait le public au printemps de 1930. Y eut-il un freinage dépassant ce que l'on constate lors de chaque crise? Nous n'osons nous prononcer, car les facteurs ont agi en sens contraire.

D'une part, les gouvernements ont fait le nécessaire, dans beaucoup de pays, pour maintenir élevé le coût de la vie en établissant des droits de douane. D'autre part, le commerce de détail ne baisse ses prix que contraint et forcé, devant la concurrence et la résistance de l'acheteur. C'est la règle du jeu, et l'on ne peut l'en blâmer. Et comme dans nos pays le pouvoir d'achat du consommateur est demeuré relativement élevé, il n'a pas exercé pleinement sur le détaillant la pression habituelle en temps de crise. Ajoutons que la prospérité des années 1928 et 1929 avait doté beaucoup de producteurs et d'intermédiaires de réserves qui leur ont permis de stocker plutôt que de vendre à moindre prix.

Disons par contre que la part croissante que prennent dans le commerce de détail les coopératives et les grands magasins, de même que la facilité que le consommateur a aujourd'hui de se déplacer, et enfin l'efficacité croissante de la publicité, ont été autant de facteurs d'accélération de la baisse des prix de détail. Nous ne trancherons pas ici la question de savoir quelle tendance a prévalu.

Quoi qu'il en soit, la baisse des prix de détail est survenue; elle est en cours et elle va continuer de fa-

çon modérée mais persistante sans doute. Quelle est son ampleur? La Belgique est-elle à cet égard favorisée ou défavorisée? Posons tout d'abord les chiffres, en nous reportant au mois correspondant de 1929, ce qui nous permet de négliger les variations saisonnières. Du reste, l'automne de 1929 a enregistré dans la plupart des pays les maxima atteints par les prix

La baisse des prix de détail depuis le début de la crise.

	Index à la fin de 1929	Index à la fin de 1931
<i>Belgique :</i>		
Tous les prix (1914 = 100) ...	897	764
Objets d'alimentation (1921 = 100).....	226	161
<i>Allemagne :</i>		
Coût de la vie (1913-14 = 100)	142	122
Objets d'alimentation (id) ...	153	122
<i>Angleterre :</i>		
Objets d'alimentation (1914 = 100).....	159	130
<i>Etats-Unis :</i>		
Coût de la vie	100	86
Objets d'alimentation	158	119
<i>France :</i>		
Prix de détail à Paris (1914 = 100) (1)	614	555
<i>Italie :</i>		
Coût de la vie (1927 = 100)...	94	80
Objets d'alimentation (id.)...	80	76

Les prix de détail ont donc fléchi dans la proportion que voici :

Régression des prix de détail en général.

Belgique	15 %
Italie.....	15 %
Etats-Unis	14 %
Allemagne	14 %
Suisse	13 %
Angleterre	11 %

Régression du coût de l'alimentation.

Belgique	29 %
Etats-Unis	25 %
Italie.....	21 %
Allemagne	20 %
France (1)	10 %

Les index faisant l'objet des premiers tableaux ne sont pas entièrement comparables. Selon qu'ils donnent la prépondérance aux articles d'alimentation ou à d'autres qui ont moins fléchi, ils marquent un recul plus ou moins marqué. De plus, une certaine correction, en notre défaveur, serait nécessaire du fait que nous avons utilisé pour la Belgique et la France l'index de décembre, au lieu de celui de novembre pour les autres pays (et même de septembre pour les Etats-Unis). Mais eu égard surtout à la forte baisse des produits alimentaires, on ne nous contredira pas lorsque nous concluerons simplement de ces chiffres que la

(1) La valeur de cet indice est très contestable. Il prend comme base la consommation de 11 denrées alimentaires, auxquelles on ajoute l'alcool à brûler et le pétrole. Etant donné la faible intervention de ceux-ci dans un index pondéré, on peut considérer que l'indice est pratiquement celui des denrées alimentaires.

régression des prix de détail atteint en Belgique, si elle ne la dépasse, celle que l'on enregistre dans les pays où elle est particulièrement forte. L'adaptation rendue nécessaire par la crise s'effectue donc plutôt mieux qu'ailleurs.

Nous nous tiendrons d'autant plus à cette dernière opinion qu'il existait des motifs pour que la régression fût moins forte chez nous. Tout d'abord parce que la diminution des prix de détail est naturellement conditionnée en partie par la gravité de la crise. Or, celle-ci est moindre de toute évidence, en Belgique qu'en Allemagne, aux Etats-Unis ou en Italie.

De plus, il était certain à nos yeux que lorsque la crise éclata les prix belges n'étaient pas encore adaptés aux niveaux mondiaux correspondant à notre taux de stabilisation monétaire. Notre index était encore animé d'un mouvement de hausse, qu'il a d'abord fallu neutraliser avant que les prix de détail ne pussent baisser.

Les mêmes considérations jouent, mais en sens contraire, pour l'Italie, où le taux de stabilisation devait amener une baisse qui était en cours lorsque la crise mondiale s'est déclarée. Celle-ci n'est donc pas la seule à avoir agi dans le sens du recul des prix.

Il est une autre observation qui se dégage des chiffres donnés plus haut. En Allemagne et en Italie les gouvernements ont pris des mesures, parfois sévères, pour provoquer la baisse des prix. En Italie, par exemple, les commerçants ont été forcés de réduire leur prix dans une proportion indiquée. En Allemagne, une pression très instante a été exercée sur les prix cartellisés ou imposés. A en juger d'après les indices reproduits, l'effet en a été nul. La Belgique a obtenu des résultats plus marquants sans aucune contrainte, simplement par le jeu de la concurrence, et un maintien moins imparfait du libre-échange.

La baisse de l'index en Belgique correspond-elle réellement à celle du coût de la vie? On peut se le demander, car les indices auxquels on se réfère ordinairement ne sont pas pondérés, et ils ne tiennent pas compte du logement. Mais en réalité, nous pouvons admettre que les 15 p. c. de recul accusés par l'index ordinaire constituent un minimum, car la baisse a été surtout le fait des articles de grande consommation. Selon toute vraisemblance, la régression est plutôt de 20 p. c. que de 15 à l'heure présente.

Il existe, en Belgique, un index pondéré, tenant compte de toutes les dépenses, même du logement. Si nous comparons décembre 1929 à décembre 1931, il n'accuse qu'une baisse de 12 à 15 p. c., d'après l'importance des budgets observés. Mais cette régression a été artificiellement atténuée par la majoration des loyers, qui a été opérée dans l'index à partir de février 1930.

Sans doute, à partir de cette date, le taux légal des loyers a été porté, par rapport à l'avant-guerre, du coefficient 3 1/4 au coefficient 7, ce qui les replaçait au niveau-or de 1914. Mais nous ne saurions admettre qu'il en soit résulté pour l'ensemble, ni même pour la plus grande partie de la population, un renchérisse-

ment effectif ayant cette ampleur. Bien qu'aucun recensement n'ait été effectué, nous croyons pouvoir dire que plus de la moitié des maisons sont habitées par leurs propriétaires.

On peut considérer que cette opinion est confirmée par une enquête faite en 1931 parmi le personnel de nos chemins de fer. Environ 35.000 de nos cheminots sur 90.000 ont déclaré être propriétaires de la maison qu'ils habitaient, ce qui représente 39 p. c. de l'ensemble. Mais il n'est pas douteux qu'au point de vue où nous nous plaçons, ce pourcentage doit être fortement relevé. Tout d'abord, il est certain, et ceux qui firent l'enquête le savaient, qu'un bon nombre d'intéressés se sont tus parce qu'ils craignaient, à tort du reste, qu'une réponse affirmative n'ait des conséquences sur leurs salaires ou traitements. Il y a en outre tous ceux qui, célibataires surtout, habitent une maison appartenant à leurs parents. Il y a enfin ceux qui, possédant une maison, ont été amenés à en occuper une autre à la suite d'un déplacement.

Voici un autre indice. Une enquête, effectuée il y a deux ans parmi le personnel d'une grosse usine métallurgique du pays de Charleroi, a montré que 60 p. c. des ouvriers étaient propriétaires de leur maison.

Certes, dans les villes, beaucoup de ménages habitent dans des appartements loués. Mais par contre, à la campagne, les locataires sont beaucoup moins nombreux. Il nous a été déclaré par des fonctionnaires occupés à la dernière péréquation cadastrale, que dans certains cantons ruraux il n'y a pas le quart ou même le cinquième des maisons qui soient louées.

Ceci nous montre donc que les locataires sont nettement en minorité en Belgique. Ajoutons que tous n'ont pas été affectés par la mise au coefficient 7 des loyers légaux, parce que depuis longtemps ils s'y trouvaient. Tous les immeubles bâtis depuis la guerre, on s'en souvient, échappaient à la limitation, et beaucoup d'appartements anciens, dans la pratique, étaient loués plus cher que la loi ne l'eût comporté. Disons enfin que, depuis deux ans, les loyers précédemment conclus à haut prix tendent à baisser.

Bref, pour apprécier l'évolution du coût de la vie, depuis la fin de 1929, nous pouvons faire abstraction du loyer. Dès lors, par rapport à cette date, la baisse de l'index spécial dont nous parlons paraît être de l'ordre de 20 p. c. La réadaptation s'opère donc. Elle pourrait être plus rapide, et il ne faut rien négliger pour la hâter et l'accentuer. Mais il y aurait mauvaise grâce et injustice à ne pas reconnaître ce qui a été obtenu. C'est du reste l'explication principale de la belle résistance que montre l'exportation belge.

* * *

Pendant que les prix s'adaptent aux nouvelles conditions, les salaires en font-ils autant? D'une façon générale on doit répondre affirmativement à cette question. Mais avant de justifier cette opinion, mettons tout d'abord au point une question discutée. La

baisse des salaires n'est-elle pas une cause de la prolongation de la crise, par la réduction du pouvoir d'achat qu'elle produit, et par la possibilité d'une nouvelle baisse des prix?

Nous nous sommes déjà expliqués ici, au sujet de la politique des hauts salaires (1), et, jusqu'à présent, nous ne voyons rien à retirer de nos explications. Nous ajouterons qu'à notre avis une baisse générale et uniforme des salaires ne résoudrait certainement pas la crise. Elle déterminerait, en effet, une nouvelle baisse des prix; les frais de revient de tous les producteurs étant réduits dans la même mesure, ces derniers recommenceraient à se faire concurrence de la même façon, mais à un niveau de prix plus bas.

D'un autre côté, il est inexact que la baisse des salaires réduise le pouvoir d'achat d'un pays. Il est probable que la réduction des salaires aura pour résultat de faire vendre à meilleur marché; le consommateur bénéficiera d'un pouvoir d'achat plus considérable. Si ce qui est repris à l'ouvrier reste à l'entreprise, celle-ci peut augmenter ses propres achats de matières premières ou de matériel, ou répartir des profits qui permettront aux bénéficiaires d'acquérir des produits. Le pouvoir d'achat total demeure donc inchangé.

La baisse des salaires nominaux est rendue nécessaire par la revalorisation de l'or. Pour des motifs dont les économistes discuteront sans doute éperdument pendant un demi-siècle, les prix sont animés d'un mouvement à la baisse, autrement dit l'or se revalorise. Il va de soi que les salaires nominaux doivent en tenir compte, et baisser avec les prix.

En outre, nous devons obtenir un reclassement des salaires réels et des rémunérations, d'après les branches et les nations. Selon la force économique des unes et des autres, ces salaires et ces rémunérations se placeront plus ou moins haut. Ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne baisseront, nous espérons que les nôtres se maintiendront après un repli éventuel.

La baisse modérée des salaires nominaux doit donc être regardée comme un bien dans les circonstances présentes. Elle ne signifie du reste pas nécessairement, surtout en Belgique, une baisse des salaires réels, puisque le coût de la vie est en régression.

De quelle ampleur est en Belgique la baisse des salaires nominaux? Pour un grand nombre de corporations, appartenant surtout à la grande industrie, les salaires étaient réglés sur l'index. Ce système est fort criticable, disons même indéfendable au point de vue économique pur, mais personnellement nous avons toujours été moins sévère que d'autres à son égard. Nous croyons que la période actuelle constitue un succès pour lui. Il a permis la régression des salaires sans conflit, ce qui à notre connaissance n'a été obtenu aussi facilement nulle part ailleurs.

Au point de vue des ouvriers, le fait que la diminution du coût de la vie a été plus forte que ne le disait l'index utilisé a naturellement été un gros avantage.

(1) Voir le « Bulletin » du 10 janvier 1931.

Pour qui travaille régulièrement, les salaires ayant suivi l'index sont plus élevés, en pouvoir d'achat, qu'avant la crise.

Ceci doit être tempéré par la considération que dans certaines industries des suppléments extra-conventionnels avaient été accordés au temps de la prospérité. Pour se procurer du personnel, les charbonnages, par exemple, avaient accordé des « glissements » atteignant de 15 à 20 p. c. Ils furent repris. D'un autre côté, les travaux supplémentaires et les primes ont été plus fortement diminués dans certaines branches.

Qu'est-il advenu dans les industries où les salaires n'étaient pas réglés par l'index ? La situation semble fort variable. Dans les usines et les ateliers plus ou moins importants, les réductions de salaires furent en général assez légères. Il faut noter que les augmentations y avaient été moindres pendant la prospérité. Les patrons boulangers que nous avons entendus à la Commission de la vie chère, en novembre 1931, déclaraient que leurs salaires n'avaient pas été diminués jusqu'alors.

Par contre, il doit exister des branches où les salaires ont baissé plus fort que l'index. Il est possible également que dans l'agriculture on embauche parfois des ouvriers non assurés contre le chômage à des conditions très basses. Mais ce n'est certes pas là une pratique généralisée, et en réalité l'agriculture se plaint de ne pas trouver le personnel nécessaire, ou de devoir le payer trop cher.

Quant aux services publics, ils n'avaient encore, jusqu'à la fin de 1931, baissé leurs rémunérations que de 6 ou même de 3 p. c. Mais les dispositions prises vont amener une certaine baisse automatique cette année.

La régression est donc réelle. Cependant, si l'on prend l'ensemble de la population vivant de salaires ou de rémunérations fixes, on ne saurait dire qu'il y ait diminution du pouvoir d'achat depuis la prospérité

sauf celle qui découle du chômage. Si tel est le cas de certains côtés, en ce qui concerne les mineurs par exemple, il existe des compensations ailleurs.

Ceci est du reste confirmé par le montant des ventes à la consommation, dont le volume demeure à peu près constant, ou en tout cas, ne marque pas de diminution sensible, compte tenu de la baisse des prix.

* * *

Il semble, en résumé, que la baisse des salaires nominaux, qui constitue leur adaptation nécessaire, se poursuive en Belgique sans excès mais plus rapidement qu'ailleurs. Il faut reconnaître que la classe ouvrière a beaucoup mieux compris que dans la plupart des pays la nécessité où l'on se trouvait.

On fait état de la baisse des salaires imposée en Allemagne. La vérité est que, si l'on fait abstraction de celle qui fut décidée à la fin de 1931, et dont nous ignorons encore l'ampleur réelle, cette baisse est encore peu prononcée. En novembre, elle avait simplement remplacé les salaires au niveau de 1928, qu'ils avaient dépassé de 7 p. c. Cette régression est inférieure à celle du coût de la vie ; elle est inférieure aussi à celle que durent subir les fonctionnaires.

Mais les lois économiques se vengent. Si le salaire nominal de l'ouvrier allemand demeure élevé, son salaire effectif est fortement réduit par le chômage. Ainsi se trouve confirmée de façon éclatante une observation que l'on peut faire depuis plusieurs années, à savoir que le chômage est la rançon des salaires trop élevés. Et il reste qu'il ne faut pas s'alarmer outre mesure, au point de vue de la concurrence à craindre, des abaissements de salaires décrétés en Allemagne. Ils n'ont pas l'ampleur que l'on croit, et au surplus, ils semblent constituer non pas une déflation inconsidérée, mais une adaptation indispensable à l'assainissement économique.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(DECEMBRE 1931).

Aperçu d'ensemble.

Jusqu'à présent, nous avons rédigé nos chroniques sur la Belgique en nous basant sur les événements survenus au cours d'une période de deux mois. Nous avons l'intention de maintenir cet usage mais, cette fois, à titre exceptionnel, nous soumettons à nos lecteurs une revue qui porte sur le seul mois de décembre 1931.

C'est que, à la suite d'un accord intervenu entre la Banque Nationale de Belgique et le Ministère des Affaires Etrangères, la *Situation économique de la Belgique*, étude annuelle assurée jusqu'ici par un des services du Ministère précité, sera dorénavant publiée par le service des Etudes Economiques de la Banque Nationale de Belgique. Cette année, cette *Situation* paraîtra dans le numéro du 25 avril, qui lui sera entièrement consacré. La reprise de cette importante publication, qui jouissait, comme instrument de travail et comme vue synthétique de la structure économique belge, d'une réputation justifiée, nous a amenés à certains remaniements d'ordre intérieur et, notamment, à modifier cette année l'ordre de nos chroniques.

L'impression générale que nous avons consignée dans notre dernière chronique demeure inchangée : c'est-à-dire que si certaines situations se sont aggravées, si des améliorations partielles se sont produites, l'ensemble reste incontestablement sombre.

Parmi les faits encourageants, on relève une plus grande fermeté des prix des céréales et du sucre, entraînant un relèvement du pouvoir d'achat de classes étendues de producteurs. Cette constatation n'a encore qu'une portée limitée, mais elle doit être faite.

Il faut également noter que la longueur et l'amplitude de la crise, plus peut-être que son intensité, agissent dans un sens favorable à la conclusion d'ententes fort larges de producteurs.

On sait que nous considérons le phénomène de la concentration comme un des plus importants de l'économie contemporaine et notre *Bulletin* a pu réunir, à ce sujet, une importante documentation. Elle nous a amenés à penser que les ententes internationales ne peuvent que consacrer, bien souvent, l'arrêt prolongé d'un outillage important et la perte des capitaux investis au delà des besoins objectifs des industries. Les ententes internationales *a posteriori* sont donc un

pis-aller mais, en l'absence d'ententes *a priori* sur les investissements, un pis-aller nécessaire.

C'est leur caractère de pis-aller qui les rend si difficiles à conclure et il faut que la crise soit assez longue, que les réserves soient épuisées, que les banques répugnent à engager de nouveaux crédits ou à solliciter l'épargne en faveur des entreprises en état de surproduction, pour que les chefs d'entreprises se résignent à consacrer formellement l'arrêt d'un coûteux outillage.

A cet égard, serait-on tenté de dire, les conditions générales sont éminemment favorables. Le coefficient de chômage de nombreuses industries est élevé, tant en ce qui concerne la main-d'œuvre que l'outillage; le marasme du marché des capitaux et la congélation du crédit obligent les banques à une grande réserve dans le financement des entreprises; l'aide de l'Etat, que l'on a trop souvent requise, au nom d'intérêts privés, dont la somme ne constitue cependant pas l'intérêt national, l'aide de l'Etat, disons-nous, est de plus en plus difficile à obtenir, car les ressources fiscales se réduisent et, sans elles, il n'est guère, en définitive, d'intervention efficace.

Aussi, voyons-nous se multiplier les ententes : de celles relatives à la sidérurgie, au zinc et à l'étain, nous avons déjà parlé. L'entente internationale du cuivre vient de se réaliser. Les ententes nationales dans la verrerie, la gobeletterie, la soie artificielle, la porcelaine, sont le prélude de cartels internationaux. Car les ententes toutes récentes sont ouvertement considérées comme le prélude d'accords plus larges.

A cet égard il est intéressant de constater que l'industrie la plus réfractaire à la cartellisation : celle des ciments a failli s'engager dans cette voie.

Le Premier Ministre avait représenté à ses dirigeants que la première mesure à prendre pour se défendre est de s'entendre, de présenter un front unique dans les conférences internationales, que le gouvernement ne pourrait seconder les efforts des cimentiers que si ces derniers avaient pu prendre des mesures de réorganisation intérieure.

C'est là une argumentation qui contraste heureusement avec les véritables abus auxquels se livrent les protectionnistes, dont on ne dénoncera jamais assez les dangereuses exigences.

Entretemps, quelques fusions se produisent, mais elles n'ont ni l'ampleur, ni la portée de celles que nous avons relatées pendant le « boom ». Elles n'en sont

pas moins intéressantes à observer, car au lieu de donner lieu à des émissions supplémentaires de capitaux frais, comme au temps de la prospérité, certaines des fusions actuelles, loin de gonfler les investissements, en réduisant la valeur nominale. Ce n'est pas un mal, bien au contraire.

Il y a d'ailleurs de la marge entre ces opérations et les « mergers » de la métallurgie et du textile britanniques, dont nous avons si souvent parlé, et qui consacrent la persistance d'une situation parfois catastrophique.

* * *

A côté de ces facteurs encourageants, les uns extérieurs : hausse de quelques prix de gros ; les autres, propres au pays : acheminement vers des ententes de plus en plus larges, encaisse-or considérable, faibles engagements à l'étranger, adaptation rapide et facile des salaires à la conjoncture, il faut bien faire la part des éléments défavorables. L'Angleterre a publié trois listes de droits sur des produits industriels et une autre, qui porte sur des produits agricoles. La Belgique a subi le contre-coup de ce protectionnisme militant, qui s'accompagne d'une campagne systématique pour la création de nouvelles entreprises en Grande-Bretagne et dont de nouveaux exemples nous sont fournis chaque jour.

La question des dettes internationales et des réparations est entrée dans une phase aiguë.

La Belgique est maintenant fortement atteinte par le chômage. Sur 736.242 ouvriers assurés au 5 décembre 1931, on comptait 93.467 chômeurs complets et 134.799 assurés en état de chômage intermittent. Le premier de ces chiffres correspond à une proportion de 13,3 p. c. contre 11,1 p. c. le mois précédent, et le second à 19,2 p. c. contre 17,2 p. c. le mois précédent. L'effectif total des chômeurs assurés complets et incomplets est donc de 228.266, soit 32,5 p. c.

On s'est demandé si ces données étaient représentatives du chômage réel, comprenant les sans-travail non assurés. Le Ministre de l'Industrie et du Travail évalue à 1.617.000 le nombre des ouvriers belges.

Mais échappent pratiquement au chômage : les ouvriers agricoles, les domestiques, les ouvriers des chemins de fer et des tramways, la plupart des ouvriers de la petite industrie, soit 741.000 individus.

Il reste ainsi 855.000 à 865.000 salariés plus ou moins menacés par le chômage. Les 736.000 assurés représentent donc 85 p. c. environ du total de la population ouvrière sujette au chômage. Appliquant le coefficient de chômage aux 865.000 ouvriers, on constate que, pour l'ensemble des ouvriers assurés et non assurés, le nombre total des chômeurs devait atteindre 268.000 environ, chiffre actuellement dépassé par l'effet des influences saisonnières et du protectionnisme anglais.

32,5 p. c. de chômeurs constituent un chiffre fort élevé. Il témoigne que le pays, après une très longue résistance, est fort atteint par la crise, à l'égal des autres nations industrielles.

Bien que, depuis des années, nous soumettions régulièrement l'économie belge à une analyse sérieuse et souvent critique, nous n'avons pas distingué de symptômes d'un affaiblissement organique, d'une décadence réelle, comme c'est le cas pour d'autres pays, où la crise n'est que le moindre des soucis, dominé par l'appréhension d'une déchéance sûre et quasi irrémédiable, pour certaines industries, de l'économie nationale.

C'est déjà beaucoup que l'organisation soit saine, qu'elle demeure adaptable. Nous ne nous engagerons pas dans une étude comparée des différentes économies nationales, mais nous signalerons que la nôtre marque sa souplesse par l'adaptation rapide des salaires, par la politique d'ententes, par la faible importance de la dette obligataire, par la résistance relative du commerce d'exportation dans des conditions très défavorables.

Cependant, il est une cause de déséquilibre que nous devons signaler : la résistance des prix de détail. On a déjà beaucoup écrit sur les prix et leurs indices, on a souvent mal interprété la fonction de ces derniers : nous nous en voudrions de retenir encore là-dessus l'attention du lecteur. Cependant, on ne peut s'empêcher d'être frappé par la discordance manifeste entre la réduction générale du pouvoir d'achat (salariés, chômeurs, fonctionnaires, actionnaires) et le mouvement du commerce et la résistance de ses prix, d'autre part.

Il semble que les détaillants se trouvent à ce point, signalé par les économistes et auquel nous avons fait allusion il y a quelques mois, où ils compensent la diminution du volume des ventes par une marge unitaire plus grande de profit et où, tout compte fait, ils ne sentent guère la crise : ce qui revient à dire que les détaillants, considérés comme catégorie économique, perçoivent un revenu dont l'importance proportionnelle a grandi par rapport au revenu national, fortement restreint.

A cela, on fera remarquer que, pour nombre de commerces, le bénéfice unitaire est fort réduit : M. Baudhuin a signalé sous ce rapport le commerce des denrées coloniales. A notre avis, la question n'est pas là : qu'importe que le petit détaillant, que l'on voit se maintenir et même se multiplier, principalement dans les quartiers suburbains où habitent des salariés de toute condition, qu'importe disons-nous, que le petit détaillant ne fasse qu'un profit minime sur des articles de vente courante et difficilement compressible, si ce profit est très fréquemment répété. On voit alors combien un capital minime, investi dans un commerce de détail, peut avoir un rendement considérable. Là ne serait pas le mal, car, à notre connaissance, on n'a jamais établi de limite économique ou juridique au profit, mais le rendement de tels investissements pousse à la multiplication des petits intermédiaires. Leur niveau de vie n'est certainement pas élevé ; il serait difficilement réduit : ces détaillants, tirant leur modeste subsistance d'un très faible capital, à rendement proportionnellement considérable, doivent résister à une

baisse des prix qui les réduirait à une situation fort pénible. On risque de s'égarer si l'on considère que le bénéfice sur cette vente est de 1 ou 2 p. c. seulement : il faut voir combien de fois ce bénéfice se renouvelle.

Nous n'avons indiqué qu'un aspect de la question. Il en est un autre qu'il convient de signaler aussi. Sous la pression de la concurrence, l'emballage et la présentation des marchandises ont fait des progrès énormes, souvent pour le plus grand profit de l'hygiène. Mais cet emballage est coûteux; si le public veut des magasins accueillants, luxueux même, il doit s'attendre à en payer le prix, qu'il n'a peut-être pas les moyens d'acquitter; c'est-à-dire qu'il est des périodes où le revenu national ne supporte pas certaines dépenses accessoires, somptuaires, mais dont on aperçoit mal la vraie nature, car ces dépenses se présentent comme le complément d'une autre qui est indispensable.

Le « service », cet euphémisme américain qui couvre les dépenses de présentation, d'emballage, etc., s'incorpore à la marchandise, la rend plus tentante, mais moins facilement accessible, annule dans une certaine mesure les effets de la production en grande série.

Voilà quelques réflexions qu'il ne nous a pas paru inopportun de soumettre aux lecteurs du *Bulletin*, au moment où le problème des prix présente une grande importance et gravité autour de données à notre avis trop restreintes.

Commerce de Banque, marché de l'argent et spéculation.

Le 14 janvier, la Banque Nationale de Belgique a relevé de 1 p. c. le taux de l'escompte et celui des prêts, qui s'élevaient donc à 3 1/2 et 4 1/2 p. c. respectivement. On sait que le taux était demeuré inchangé depuis le 1^{er} août 1930. Ce relèvement est justifié par des décisions similaires prises dans d'autres pays et par le désir de combattre la thésaurisation.

La Caisse d'Epargne a fixé à 5 p. c. le taux des prêts sur nantissement, à 6 1/2 p. c. le taux de ses opérations d'escompte.

Le marché de l'argent et celui des capitaux restent calmes, les émissions demeurant très réduites.

Après la baisse des rentes, que nous avons signalée, on a pu constater une certaine reprise : nous avons indiqué quelle part importante les ventes étrangères de nos valeurs nationales avaient joué lors de cette baisse : M. Baudhuin s'est livré à ce sujet à une enquête, d'où il ressort que, pour les onze premiers mois de 1931, les Etats-Unis ont renvoyé en Belgique 82.000 actions de la Société Nationale des Chemins de fer belges. Le mouvement s'est accentué tout particulièrement en septembre, octobre et novembre, au cours desquels 42.000 titres ont été vendus.

Ce rapatriement de la rente et des valeurs assimilées n'est pas un mal, au contraire, puisqu'il règle en une fois la question du remboursement et qu'il diminue la charge des intérêts payables à l'étranger.

* * *

Nous avons signalé la création par fusion de la Société Belge de Banque. La Caisse Générale de Reports

et de Dépôts vient de créer une « Compagnie Bruxelloise de Gestion Immobilière », au capital de 30.000.000 de francs, à laquelle elle a fait apport de tous ses immeubles.

A la suite du rachat de la totalité de ses actions, la Banque Agricole de Tirlemont a fusionné avec l'Algemeene Bankvereeniging.

La Société de Traction et d'Electricité a porté son capital de 120 à 190 millions de francs, par l'émission d'actions entièrement libérées, remises à la Société Générale en rémunération de l'apport fait par cette dernière de diverses valeurs de portefeuille, notamment de valeurs d'électricité. La Société est, en outre, autorisée à émettre des obligations à concurrence de 150 millions. Comme on le voit, la Société Générale étend le système des sociétés de reprise (*Uebnahmgesellschaften*) chargées de gérer les différentes participations de son portefeuille.

Une petite banque à Hasselt, qui recrutait ses clients dans le petit commerce et chez les petits cultivateurs, a fermé ses guichets.

La concentration et les ententes internationales.

CUIVRE.

Le cartel du cuivre, qui avait donné lieu à des négociations difficiles et mouvementées, vient enfin d'être conclu. Il groupe 90 p. c. de la production mondiale.

La production mensuelle est ramenée entre 75.000 et 80.000 tonnes, soit une réduction de 26 1/2 p. c. du contingent de production déterminé précédemment (cette donnée manque évidemment de précision). L'accord deviendra caduc si le calcul des stocks s'établit à un chiffre inférieur à quatre mois de production ou si le prix se maintient au-dessus de douze cents pendant quinze jours. Les opérations à pleine capacité pourront être reprises en 1933 par n'importe quelle compagnie.

L'Union Minière du Haut-Katanga s'est engagée à réduire temporairement sa production à 82.000 tonnes par an, 30.000 d'entre elles restant stockées en Afrique. En 1930, la production de l'Union Minière s'est élevée à 138.000 tonnes.

SOIE ARTIFICIELLE.

Les négociations entre les sociétés Viscose, Tubize et Obourg ont abouti à un accord de principe. Les trois sociétés, comme ce fut le cas pour les verreries mécaniques, conserveront leur indépendance juridique et se mueront en sociétés à portefeuille, mais la production sera concentrée et soumise à un contrôle unique. Les Soieries de Ninove, du groupe de la Banque de Bruxelles, entreraient aussi dans la combinaison. Seule, la soierie dépendant de la Banque Belge du Travail ne s'y rallierait pas pour le moment.

Des pourparlers seront engagés avec les producteurs français afin d'envisager l'établissement d'une politique commune de ventes.

LAINE.

Les transformateurs belges et français poursuivent des négociations relatives à des modifications douanières sur la base de la réciprocité.

MÉTALLURGIE LOURDE.

Le gouvernement français ayant voulu contingentier l'importation des tôles, les producteurs français ont engagé des négociations.

Industries de biens de production.

CHARBONS ET COKES.

La situation du marché charbonnier se ressent de la contraction de consommation de l'industrie. A la conférence charbonnière internationale de Genève, M. H. Capiou, délégué patronal belge, a indiqué que la consommation nationale, qui était de 38 millions de tonnes en 1929, est tombée à 29 millions en 1931 et qu'elle risque fort de tomber à 27 millions en 1932.

Les stocks atteignent 3.800.000 tonnes. La production est demeurée constante. Les importations, qui, en 1928, représentaient 37 p. c. de la consommation, en représentent aujourd'hui 41 p. c. Pour la première fois, la restriction contractuelle de la production apparaît dans les statistiques. L'extraction a été de 2.083.000 tonnes pour les 25 jours ouvrables de novembre, contre 2.360.000 tonnes pour les 27 jours ouvrables d'octobre. La diminution par jour ouvrable est ainsi de 8 p. c. Depuis le 21 décembre, l'entrée des fines à coke est soumise à licence.

Des négociations germano-belges sur le contingentement des importations de houilles allemandes sont en cours.

MÉTALLURGIE LOURDE.

La situation du marché métallurgique demeure fort difficile et le chômage s'accroît légèrement. A l'occasion des inventaires de fin d'année, quelques établissements ont arrêté la production du 24 décembre au 4 janvier. La division de Tilleur de la Société d'Angleur-Athus, qui avait été arrêtée, va rentrer en activité.

Les prix ont encore fléchi.

Le rapport de la société métallurgique d'Espérance-Longdoz indique que la production des hauts fourneaux a diminué de 5 p. c. par rapport à l'exercice précédent, la production des minières, de 22 p. c.; celle des aciéries, de 8 p. c. La fonderie a réduit de 16 p. c. sa production. En fonderie, les affaires sont réduites et les stocks augmentent. Une fonderie a arrêté la fabrication pendant quinze jours dans ses trois usines.

Les exportations de tôles et de boulons sont fort difficiles et les marchés demeurés ouverts sont fort discutables au point de vue crédit.

Il est intéressant de signaler que, d'après la presse financière, deux établissements métallurgiques : les Hauts Fourneaux d'Halanzy et les Usines et Aciéries Léonard Giot sont récemment passés sous le contrôle d'affaires françaises. On sait d'ailleurs que les liens entre les métallurgies française, belge et luxembourgeoise sont fort étroits, les entreprises s'efforçant d'avoir des divisions de chaque côté des frontières, se partageant les minières, les mines de charbon à coke

et, enfin, étant unies par les divers cartels internationaux (1).

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

Les ateliers ont enregistré quelques commandes de ponts, mais la crise reste fort sensible. Le comité national des centrales de métallurgistes a accepté une nouvelle réduction des salaires de 5 p. c., appliquée en deux tranches, en janvier et en avril.

La question des commandes de wagons métalliques continue à donner lieu à de vifs débats.

On sait qu'avant-guerre, les chemins de fer de l'Etat cherchaient à entretenir la dispersion des ateliers de construction, tant pour obtenir, par une concurrence acharnée, des prix très bas, que pour se conformer aux grands principes d'une politique sociale favorable aux classes moyennes (2). La législation fiscale sur les sociétés anonymes, l'organisation de l'accise des alcools procédaient des mêmes principes. Cependant, après la guerre, l'économie belge fut entraînée bon gré mal gré par la concentration et son corollaire : la rationalisation.

Lors de la reprise des chemins de fer par une société nouvellement créée, les dirigeants portèrent leur attention sur la réorganisation intérieure puis sur les commandes de matériel. Le Conseil formula, il y a de cela près de deux ans, des règles tendant à confier des ordres importants aux grandes firmes ou à des groupements, afin de réaliser des économies sur l'achat des matières, l'élaboration des plans, etc.

Le nouveau programme de construction, financé par la société et par l'Etat, a donné lieu à la préparation de cahiers des charges tenant compte de la nouvelle politique.

Une première adjudication de cinq lots de voitures donne lieu à de vives controverses : la Société des Chemins de fer a primitivement décidé de n'admettre qu'un nombre restreint d'adjudicataires pour les voitures et de passer les commandes d'accessoires aux autres ateliers.

Une délégation de constructeurs a protesté auprès du gouvernement parce qu'ils ne figurent pas sur la liste des firmes appelées à soumissionner aux grosses commandes. Cette démarche, appuyée par une partie de l'opinion et par une intervention parlementaire, a abouti à faire porter de 8 à 16 le nombre des ateliers admis aux grosses adjudications.

En temps normal, ce revirement se comprendrait mal, la société demeurant libre de sa politique de construction; mais le chômage assez généralisé des ateliers de construction soulève des difficultés : on a, en effet, justifié l'intervention de l'Etat dans le financement des commandes de wagons par la nécessité de donner du travail aux ouvriers menacés de chômage. La production rationalisée ne permettrait pas d'atteindre complètement ce but. C'est en tenant

(1) C. WAGNER : *La sidérurgie luxembourgeoise sous les régimes du Zollverein et de l'Union économique belgo-luxembourgeoise*, Luxembourg, 1931.

(2) F. HAUTAIN : De la nécessité d'une entente entre les industriels et les banquiers. — *Bulletin Commercial*.
Cfr. aussi *Bulletin de la Banque Nationale de Belgique*.

compte de ce fait exceptionnel que le changement de politique de la Société des Chemins de Fer s'explique et se justifie.

Construction automobile.

La grève des usines Minerva se poursuit. La direction a embauché du personnel nouveau, mais le conflit n'est pas réglé.

Industries de biens de consommation permanente.

INDUSTRIES DU VERRE.

La gobeletterie est, on le sait, frappée tout particulièrement par les droits anglais, qu'il semble excessif de vouloir maintenir, la production britannique n'alimentant qu'un quart du marché.

Il existerait actuellement des stocks de marchandises importées suffisant à couvrir les besoins de quatre à cinq mois de consommation. On se souviendra que, par suite de la brusque désorganisation causée par la fermeture du marché anglais, les gobeletteries avaient jugé prudent de remettre aux ouvriers leur préavis de licenciement. Cette résolution, qui devait atteindre des milliers d'ouvriers, n'a pas été maintenue : les usines seront maintenues en état de production mais l'outillage ne sera employé qu'à concurrence de 50 p. c. de l'utilisation antérieure à la fermeture du marché anglais. Tous les ouvriers seront maintenus au travail, mais ne seront naturellement occupés que par roulement. L'accord est valable pour six mois.

Seules, les Verreries de Boussu et la Gobeletterie mécanique de Soignies chômeront complètement.

On se souvient de l'émoi provoqué par l'élévation des droits d'entrée sur les verres aux Etats-Unis. Une réduction de 25 p. c. sur les nouveaux droits vient d'être décrétée et est entrée en vigueur dans les premiers jours de janvier. Cette décision ne peut que consolider la situation de notre industrie verrière.

Un nombre assez important d'ouvriers des Glaceries de Moustier viennent de recevoir leur préavis de licenciement. La fabrication a été arrêtée aux Glaces de Floreffe. On sait que la fabrication des glaces brutes se fait à Roux et le polissage à Moustier, par les Glaceries de Charleroi, de Moustier et de Floreffe.

Les fabricants belges de porcelaines viennent d'être invités à participer à la convention conclue entre producteurs français, allemands et tchèques et tendant à modifier les conventions douanières.

CIMENTS, CARRIÈRES ET MATIÈRES PLASTIQUES.

Dans l'industrie du ciment Portland artificiel, il n'y a guère de changement à signaler.

La demande est calme pour l'intérieur du pays, où le ralentissement saisonnier continue à se faire sentir. Les prix, tout en variant d'une région à l'autre, s'établissent en moyenne pour le pays aux environs de 135 francs la tonne.

A l'exportation, la situation reste fort calme. On cote suivant destination \$ 1,15 ou fr. fr. 29,50 par baril

de 180 kilos fob Anvers. Quelques cotations sont faites en livres, soit 6/ par baril sur la base de 1 livre sterling = 28 belgas.

On enregistre un recul sensible de la production, particulièrement dans le bassin du Centre.

Les exportations de ciment de l'Union belgo-luxembourgeoise pour le mois de novembre 1931 se sont élevées à 84.600 tonnes contre 118.631 tonnes pour le mois de novembre 1930.

Pour les onze premiers mois de 1931, les exportations de ce produit se sont élevées à 1.220.429 tonnes contre 1.526.547 tonnes pour la période correspondante en 1930, accusant ainsi un recul de 306.118 tonnes.

Pour le mois de décembre, le rapport de la production à la capacité de production ou indice d'activité de l'industrie cimentière belge a été d'environ 42 p. c. contre 48 p. c. pour le mois de novembre.

Quant aux expéditions, les cimenteries n'ont pu écouler en décembre que 76,8 p. c. de la production réduite du mois, ce qui correspond à 33 p. c. de la capacité contre 41 p. c. pour le mois de novembre.

Les sociétés cimentières hollandaises, allemandes et belges, qui avaient prorogé jusqu'au 1^{er} février l'accord pour le partage du marché hollandais, l'ont dénoncé au 8 janvier, par suite de la concurrence anglaise.

Le Premier Ministre de Belgique a reçu le 30 décembre les représentants des cimenteries du pays. En présence des mesures protectionnistes qui pèsent si lourdement sur l'industrie cimentière belge, fortement et constamment exportatrice, M. Renkin a beaucoup engagé les cimentiers à se grouper afin de faciliter les négociations éventuelles du gouvernement belge avec l'étranger pour la conclusion d'accords entre producteurs. Il s'agirait là de mesures analogues à celles qui ont fait leurs preuves dans la verrerie mécanique, la construction mécanique, la sidérurgie et, dans une certaine mesure, dans l'industrie de la laine et de la porcelaine. On sait que l'industrie cimentière est une des plus réfractaires aux ententes.

Une fois encore, elle a marqué cette tendance, car les négociations engagées ont échoué.

Industries de biens de consommation.

INDUSTRIES TEXTILES.

Le marché du coton brut de New-York n'a révélé aucune tendance précise.

De nouveaux décrets protectionnistes anglais ont frappé un grand nombre des articles exportés vers ce pays et les tissages belges, ainsi que les filatures, par voie indirecte, se trouvent fortement atteints.

La plupart des établissements cotonniers (filatures et tissages) ont profité des fêtes de Noël et de l'An pour fermer leurs portes une dizaine de jours.

Les filatures de lin sont restées au travail, car elles avaient des commandes à exécuter. Dans les tissages de toile, les ordres nouveaux sont rares et plusieurs usines ont également fermé pendant les fêtes de décembre.

L'industrie du jute est fortement atteinte. Une filature a arrêté la production; une autre a travaillé dix

jours sur 45 et va fermer; une troisième a procédé de même et une quatrième est presque complètement arrêtée.

Les tissages de jute sont également fortement touchés : ils ont chômé pendant les fêtes et les carnets sont presque dégarnis. Ces entreprises se plaignent de la concurrence des sacs des Indes anglaises, destinés aux ciments, aux engrais chimiques, etc., et admis en franchise temporaire.

Dans l'industrie de la laine, on craint de nouvelles fermetures de tissages. Le chômage de la chapellerie est presque complet.

CUIRS ET CHAUSSURES.

Avant la guerre, il existait en Belgique 350 tanneries-corroieries. A l'heure actuelle, on en compte 280, dont 80 dans la province de Liège et 60 dans le Hainaut.

Depuis la guerre, le tannage chimique au chrome et à l'alun a fait de grands progrès.

La tannerie belge exporte 70 à 75 p. c. de sa production.

Trente corroieries de la région de Verviers, alimentées par six tanneries et occupant un bon millier d'ouvriers, se consacrent à la fabrication des courroies de transmission, tuyaux, etc.

La cordonnerie compte quarante fabriques avec 3.000 ouvriers, situées à Frameries, Pâturages, Iseghem, Lierre, Thourout, Poperinghe, Sotteghem, Péruwelz, Bruxelles, Liège, Verviers.

La production mécanique atteint trois millions de paires sur une production totale de 20 millions.

Les importations ont disparu et les exportations sont devenues importantes, s'élevant à environ 30 p. c. de la production. Par suite du resserrement des marchés extérieurs, l'industrie belge de la chaussure se trouve dans une situation difficile. Elle se plaint également de la concurrence de la chaussure tchécoslovaque, contre laquelle elle réclame des mesures de protection.

A Iseghem, la situation a entraîné la fermeture de plusieurs fabriques. Cette localité travaille surtout pour l'Angleterre. Fait digne de remarque, bien que ce pays n'ait pas imposé de droits sur les chaussures, les commandes sont presque complètement arrêtées.

Le marché des cuirs se ressent de la crise de la chaussure.

Le marché des cuirs indigènes est particulièrement mauvais.

Dans la plupart des tanneries, le travail a été ralenti. On peut s'attendre à une guerre de prix entre fabriques de chaussures belges et étrangères et, éventuellement, à des modifications dans l'organisation des fabriques belges.

PAPETERIES.

Une papeterie a fermé sa division de pâte de paille.

Dans l'ensemble, les transactions sont limitées, surtout avec l'étranger.

INDUSTRIE DE LA PÊCHE MARITIME.

Le produit de la vente de poisson frais à la Minque d'Ostende, en décembre 1931, s'est élevé à fr. 5 mil-

lions 227.557,50. Ce chiffre est en diminution de fr. 1.424.853,10 sur celui de décembre 1930 (fr. 6 millions 652.410,60); les apports accusant également une diminution de kg. 10.618; chiffre total du mois : kg. 1.812.464 (en décembre 1930 : kg. 1.823.082).

Voici le détail du produit de la vente de poisson frais à la minque d'Ostende, en décembre 1931 :

	Produits (Francs)	Apports (Kilos)
Chalutiers à vapeur	917.569,50	399.344
Chaloupes à moteur	4.007.970,50	1.168.681
Chaloupes à voiles	2.900,—	939
Divers	70.733,50	12.100
Poissons de provenance étrangère	258.384,—	231.400
En décembre 1931	5.227.557,50	1.812.464
En décembre 1930	6.652.410,60	1.823.082
En moins	1.424.853,10	10.618

Ne sont pas compris dans les statistiques mensuelles de la Minque d'Ostende les chiffres relatifs à la vente de l'esprot : en novembre 1931, kg. 2.614.865 pour fr. 897.642,75; en décembre 1931, kg. 1.619.605 pour fr. 292.649,05.

Les chiffres ci-dessous, ajoutés à ceux d'octobre 1931, donnent, pour les mois d'octobre à décembre 1931 : kg. 4.437.340 pour fr. 1.469.369,40 soit environ 33 francs les 100 kg.; pour les mois d'octobre à décembre : kg. 3.209.642 pour fr. 4.491.455,53 soit environ 139 fr. les 100 kg., rendement fort inférieur et paraissant insuffisant.

Harengs guais.

Les premiers apports de la saison des harengs guais ont été vendus, savoir : kg. 2.250 pour fr. 3.159,50, chiffres non compris dans les statistiques de la Minque ci-dessus.

Agriculture.

Les nouveaux droits anglais ne peuvent actuellement faire sentir leur influence pernicieuse que sur la vente des raisins de table et des chicorées witloof.

Mais, au printemps, les maraîchers belges seront lourdement frappés, ainsi que les producteurs de fruits.

Une commission ministérielle s'est réunie en vue d'établir les règles du conditionnement du « witloof » à l'exportation : emballage et triage des produits.

Il est à remarquer que les droits anglais ne frappent pas les tomates, considérées comme produit d'alimentation populaire et exemptées à ce titre.

La situation de la grande culture reste inchangée. Les pâturages sont en bon état, grâce à la clémence de l'hiver. Dans certaines régions, cependant, les pluies ont provoqué de légères inondations.

L'aviculture fut successivement atteinte, cette année, par la situation économique de l'Allemagne et de l'Angleterre. Le brusque contingentement des importations

françaises vient de bouleverser à nouveau le marché des œufs.

Cet arrêté, pris en novembre dernier, réduit nos exportations vers la France d'environ 90 p. c. Son application provoqua, en peu de jours, une chute profonde des cours. Une véritable panique s'empara du monde de l'aviculture.

Il semble, à présent, que les producteurs d'œufs envisagent la situation avec plus de mesure. Le pays consomme les trois-quarts de sa production. Augmenter la consommation intérieure par une publicité persévérante, et par l'amélioration constante de la qualité, sera vraisemblablement la solution du problème. On croit généralement que les mesures prises par le Gouvernement français, pour contingenter les œufs, ont été inspirées par les producteurs d'œufs français. Il paraît, au contraire, que nous devons ce contingentement à l'intervention des industriels qui font l'œuf conservé. On ajoute que ces mesures n'ont d'ailleurs pas atteint le but espéré : le prix des œufs frais, en France, n'a pas monté; l'œuf conservé ne se demande pas beaucoup plus; la ménagère garde une pré-

férence marquée pour l'œuf frais; et si cet œuf devient trop cher, elle s'abstient, simplement.

Cette situation, qui atteint si durement l'aviculture belge, doit également porter préjudice aux nombreux importateurs français qui achètent de grandes quantités d'œufs frais étrangers, œufs qui répondent aux besoins du consommateur français.

Il serait peut-être souhaitable d'établir un contact entre les producteurs et exportateurs belges, d'une part, et les importateurs français, d'autre part. Leurs intérêts sont communs. Il est permis de croire que ces entretiens permettraient de trouver les bases d'un accord à soumettre aux négociateurs officiels. Cette procédure est employée, avec succès, dans plusieurs autres industries et elle semble rallier l'adhésion d'aviculteurs expérimentés. Que l'aviculture belge ne se décourage pas par suite de ses déboires à l'exportation, on en trouve la preuve dans les commandes de poussins d'un jour, transmises aux « naisseurs ». Bien que ralenties, ces commandes constituent encore un montant imposant.

CHRONIQUE

Les droits sur l'importation des produits horticoles en Grande-Bretagne. — Le Ministère de l'Agriculture et des Pêcheries a publié une nouvelle ordonnance relative à l'importation en Grande-Bretagne de produits de l'horticulture, ordonnance qui porte le nom

de « Horticultural Productions (Emergency Customs Duties) Act » et, est entrée en vigueur le 5 janvier 1932. Dans son numéro du 30 décembre 1931, le « Times » donne la liste des produits frappés ainsi que la durée d'application et le montant des droits.

PRODUITS TAXÉS	Durée d'application du droit	Montant du droit
<i>Fruits frais :</i>		
Cerises	1 ^{er} mai-30 juin	3 d. par lb.
Groseilles	1 ^{er} mai-31 juillet	2 d. par lb.
Groseilles à maquereau	1 ^{er} mai-30 juin	1/2 d. par lb.
Raisin de serre.....	5 janvier-30 juin	4 d. par lb.
Prunes	1 ^{er} juillet-11 décembre	2 d. par lb.
Fraises	1 ^{er} juin-15 août	14 s. par cwt.
	1 ^{er} avril-31 mai	2 s. 6 d. par lb.
	1 ^{er} juin-15 juin	6 d. par lb.
<i>Légumes frais</i>		
Asperges.....	5 janvier-29 février .	1 s. par lb.
Haricots verts	1 ^{er} mars-31 mai	4 d. par lb.
Brocoli et choux-fleurs	5 janvier-30 juin	1 1/2 d. par lb.
Carottes	5 janvier-31 mars	4 s. par cwt.
Laitues	1 ^{er} avril-30 juin	3 s. par cwt.
Endives	1 ^{er} avril-30 juin	1 d. par lb.
Chicorées	5 janvier-30 avril	8 s. par cwt.
	1 ^{er} mai-30 juin	6 s. par cwt.
Concombres	1 ^{er} mars-30 juin	12 s. par cwt.
Champignons.....	1 ^{er} juillet-30 novembre	8 s. par cwt.
Petits pois	5 janvier-11 décembre	8 d. par lb.
	5 janvier-31 mars	14 s. par cwt.
	1 ^{er} avril-30 juin	9 s. 4 d. par cwt.
	5 janvier-29 février	18 s. 8 d. par cwt.
Pommes de terre nouvelles.....	1 ^{er} -31 mars 1931	9 s. 4 d. par cwt.
	1 ^{er} -30 avril 1931	4 s. 8 d. par cwt.
Navets	1 ^{er} avril-30 juin	1 d. par lb.
<i>Fleurs, etc... :</i>		
Variétés suivantes de fleurs coupées :		
Anémones	5 janvier-11 décembre	2 s. par lb.
Œillets		
Bruyères.....		
Marguerites		
Soucis		
Mimosas.....		
Narcisses		
Ornithogales		
Giroflées		
Violettes.....		
Plants de fleurs		
Feuillages (non compris le feuillage d'asperge).....		
Autres fleurs coupées.....		
Fleurs à bulbes		
Feuillage d'asperge		
Rosiers	5 janvier-30 avril	30 s. par 100

La crise cotonnière du Lancashire. — Nous avons signalé, à plusieurs reprises, le lent phénomène de décapitalisation qui affecte l'industrie cotonnière du Lancashire, fortement atteinte par l'immobilisation, pour ne pas dire la contraction de ses marchés.

Les résultats connus pour 1931 montrent que cette décapitalisation se poursuit :

L'industrie cotonnière du Lancashire a connu en 1931 : 30 faillites, 23 concordats, 12 liquidations obligatoires et 68 liquidations par les créanciers.

Le total des engagements non garantis de ces 133 entreprises s'élevait à 4.680.694 £ et l'actif net à 1.270.606 £, laissant un déficit de 3.410.088 £.

En outre, il y eut 59 arrangements par reconstruction, fusion ou liquidation, qui aboutiront au remboursement intégral des créances.

Pendant l'année, 247 nouvelles compagnies ont été enregistrées pour un capital nominal de 6.050.221 £, contre 2.710.935 £ pour les 220 compagnies enregistrées en 1930.

Le dividende moyen de 225 filatures et manufactures de coton en 1931, au capital versé de 32.528.405 £, a atteint 1,30 p. c., contre 2,05 p. c. en 1930.

Dans 194 cas, le dividende a été supprimé (contre 172 en 1930). De ces 225 sociétés, 72 sont « primitives », 153 ont été recapitalisées ou réorganisées en 1919-1920. 57 sociétés « primitives » et 173 sociétés recapitalisées n'ont pu payer de dividende.

Une analyse des comptes de 140 compagnies montre qu'en 1931 8 réalisèrent des profits atteignant 22.607 £ et 132 subirent des pertes s'élevant à 1.157.977 £. 6 grandes entreprises, contrôlant 15.000.000 de broches et 37.000 métiers, au capital de 23.764.138 £ ont, en outre, perdu 1.149.193 £.

73 compagnies ont appelé 3.464.000 £ du capital souscrit et non versé contre 81 compagnies et 3 millions 714.000 £ en 1930.

La standardisation des bilans de banque en Espagne.

— *The Economist* publie les mesures prises par le Conseil supérieur des banques espagnoles afin d'éviter la confusion dans la rédaction des bilans annuels.

1° Les banques sont autorisées à ne pas amortir cette année la dépréciation qui a atteint leur portefeuille de valeurs ;

2° Afin que le crédit des banques ne soit pas compromis par la réduction de leurs réserves et la diminution des bénéfices, les banques sont autorisées à évaluer leurs avoirs en fonds d'État et en titres d'entreprises de premier ordre, à des cours ne dépassant pas :

a) le prix d'achat des valeurs acquises pendant l'année courante ;

b) l'évaluation au 31 décembre 1930, pour les valeurs achetées avant cette date ;

3° Le problème de la distribution des dividendes sera réglé comme suit :

a) avec l'autorisation du Conseil supérieur des banques, les banques peuvent distribuer un dividende à condition de ne pas devoir prendre sur leurs fonds de réserve la réserve prévue pour les fluctuations de leur portefeuille ;

b) en aucun cas, les banques ne peuvent distribuer de dividende si leur fonds de réserve ne couvre pas la dépréciation de leur portefeuille ;

c) les banques qui n'amortissent pas la dépréciation de leurs avoirs en valeurs peuvent distribuer un dividende, à condition :

1) que ce dividende ne dépasse pas 60 p. c. de celui payé en 1930 ;

2) de virer à un compte spécial de réserve une partie des profits ;

4° Les banques qui n'amortissent pas cette année la dépréciation de leur portefeuille ouvriront un compte provisoire de réserve auquel elles vireront le montant de la dépréciation, qui sera couvert partiellement par une partie des bénéfices de l'exercice, partie par le fonds de réserve. A mesure que la dépréciation s'atténuera, on effectuera un virement correspondant du fonds provisoire au fonds de réserve.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

Notre marché des changes n'a pas manqué de refléter les tendances résultant de l'appréciation des différentes monnaies à la suite des derniers événements mondiaux.

Le franc français, devenu, par suite des nombreuses fluctuations auxquelles la livre sterling est exposée depuis le 20 septembre de l'année dernière, la base de la plupart des transactions internationales, est naturellement recherché sur toutes les places; aussi ne faut-il pas s'étonner de constater que cette devise a fait l'objet, sur notre marché, de nombreuses demandes entre 28,235 et 28,23625.

Le cours de la livre sterling a marqué de nombreuses variations dont les limites extrêmes ont été 24,31 au plus bas et 25,05 au plus haut.

Le dollar qui, en fin d'année, était au-dessus de la parité avec notre unité monétaire, garda cette avance jusqu'à la mi-janvier, puis, sans transition, atteignit 7,1780, ce recul s'accroissant jusqu'à 7,1735, suivant ainsi pas à pas la tendance de la devise américaine sur la place de Paris, où, en une semaine, elle passa de 25,525 à 25,395.

Le florin et le franc suisse ont subi le même sort que le dollar; le florin était resté soutenu pendant quelques jours au-dessus de 289, mais il s'est alourdi progressivement pour terminer, offert à 288,75; le franc suisse a eu le même sort que la devise hollandaise. de 140,45, il recule d'une fraction à chaque séance et reste en clôture à 140,055.

Le reichsmark continue à faire l'objet de demandes assez importantes parfois; les derniers cours relevés pour cette devise marquent toutefois une sérieuse régression à 169,625. La lire italienne se maintient bien, elle a été traitée au plus haut à 36,60 et au plus bas à 36. La peseta termine nettement plus faible à 59,85.

Les monnaies scandinaves ne font généralement pas l'objet de transactions importantes sur notre place; cependant, si elles ont enregistré de fortes variations pendant la période sous revue, elles se sont raffermies en fin de semaine et terminent: le Stockholm à 138, l'Oslo à 134,25 et le Copenhague à 136,25.

Au marché des devises à terme, nous constatons une légère diminution de la perte sur la livre sterling à 3 mois, qui se fixe à 0,10 belga, le Paris pour la même période fait environ 0,07 belga de prime sur le cours du comptant.

Notre institution d'émission ayant porté son taux d'escompte, le 14 courant, de 2 1/2 à 3 1/2 p. c., l'escompte hors banque est passé de 2 7/16 à 3 1/4; l'argent au jour le jour vaut 1 1/4 p. c.

Le 22 janvier 1932.

MARCHE DES TITRES

Comptant.

L'amélioration que la cote accusait au moment de notre dernière publication s'est accentuée au cours de la dernière quinzaine, ainsi qu'en témoigne le relevé comparatif ci-après des cotations des 19 janvier et 4 janvier.

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 72,50-71; Restauration Nationale, 86-82,75; 5 p. c. Intérieur 1920, 470-450; 5 p. c. Dette Belge 1925, 75,75-77,25; 6 p. c. Consolidé 1921, 92,60-92; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 190-185,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 244,75-237; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 510-485,25; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre 94-91.

Aux **assurances et banques** : Assurances Générales sur la Vie 5150-5075; Banque de Bruxelles, 655-650; Banque Nationale de Belgique, 2410-2500; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 3275-3300; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 810-740; part de réserve Société Générale de Belgique, 4600-4475.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières** : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 15325-12775; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 8800-8500; Immobilière Bruxelloise, 4950-4780.

Aux **chemins de fer et canaux** : action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 4510-4500; Société Nationale des Chemins de fer belges, 452,50-450; part de fondateur Congo, 4850-4350; action privilégiée 6 p. c. Katanga 857,50-820; action de jouissance Welkenraedt, 19750-17000.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : Bologne, 1315-1275; action de dividende Bruxellois, 4460-4250; 20^e part de fondateur Buenos-Ayres, 730-475; Caïre, 550-525; action de dividende Pays de Charleroi, 900-880; 100^e part de fondateur Rosario, 660-575.

Aux **tramways et électricité (Trusts)** : Bangkok, 740-675; part sociale Cie Belge de Chemins de fer et Entreprises, 900-875; action de capital Electrobél, 2225-2150; part de fondateur Electroraïl, 4010-3750; action ordinaire Tientsin, 1700-1625; action ordinaire Sofina, 10750-10500.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : 1/10^e part de fondateur Electricité du Bassin de Charleroi, 5425-5225; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 11125-10750; action de dividende Electricité de l'Escaut, 6375-6150; 10^e part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 6775-6300; part de fondateur Electricité Pays de Liège, 5950-5675; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9800-9500.

Aux **industries métallurgiques** : Angleur-Athus, 415-455; Armes de Guerre, 405-385; Baume et Marpent, 3370-3250; Forges de Clabecq, 17000-16000; Cockerill,

1250-1245; Espérance-Longdoz, 2325-2225; Ougrée-Marihaye, 1605-1435; Forges de la Providence, 8000-8250.

Aux **charbonnages** : Bonne-Espérance et Batterie, 1860-1805; Centre de Jumet, 3240-3025; Espérance et Bonne Fortune, 2475-2455; Gouffre, 14350-13800; Mauryage, 6625-6025; Noël-Sart-Culpart, 9000-8950; Nord de Gilly, 10350-10400; Unis-Ouest de Mons, 525-470; Wérister, 4150-3925.

Aux **zincs, plombs et mines** : Asturienne des Mines, 192-160; 1/5^e action privilégiée Nouvelle-Montagne, 242,50-206; part sociale Overpelt-Lommel, 410-435; part sociale Métallurgique de Prayon, 880-910; 10^e action Vieille-Montagne, 1805-1585.

Aux **glaceries** : Auvelais, 11275-10875; Floreffe, 2225-1970; St-Roch, 16025-13875.

Aux **industries de la construction** : action ordinaire Ciments de Visé, 1650-1550; part de fondateur Merbes-Sprimont, 2500-2850.

Aux **industries textiles et soieries** : Ensivaloise, 1580-1530; action de dividende Etablissements Américains Gratry, 2100-1675; Linière La Lys, 9000-8575; action de capital Soie Viscose, 805-715.

Aux **produits chimiques** : Auvelais, 975-935; part de fondateur Industries Chimiques, 1370-1135; action de capital Sidac, 3200-2825.

Aux **valeurs coloniales** : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands-Lacs, 3475-3275; action de dividende Brasseries de Léopoldville, 1500-1550; action de capital Ciments du Katanga, 3450-3475; action de capital Cie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 2210-2225; action ordinaire Katanga, 28500-24700; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3250-2795.

Aux **valeurs de plantations caoutchoutières** : part de fondateur Hallet, 1600-1650.

Aux **alimentations** : action de capital Minoteries et Elevateurs à grains, 1695-1530; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 4975-4850.

Aux **brasseries** : Brasseries de Koekelberg, 1880 (coupon n. 15 de 100 fr. détaché) 1785.

Aux **industries diverses** : 9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 3490-3000; part sociale Englebert, 2250-1840; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3225-3025; part de fondateur Etablissements St-Sauveur, 2150-1975.

Aux **pétroles** : action de dividende Nafta, 550-450; Pétrofina, 627,50-577,50.

Aux **actions étrangères** : Crédit Foncier de Santa-Fé, 1165-1145; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 52500-49000; Chade, 6725-6100; Sévillane d'Electricité, 1120-1060; Acieries de Longwy, 850-670; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 14350-13100; part bénéficiaire Electricité de Paris, 22600-20350; part bénéficiaire Parisienne, 1995-1810; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 4530-4175; part de fondateur Huileries de Deli, 1500-1360; action ordinaire Royal Dutch, 18400-15750; Arbed, 2725-2800; Prince-Henri, 995-895.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 1770-1465; Barcelona Traction, 322,50-270; Brazilian Traction, 391,25-338,75; Héliopolis, 1375-1225; Pétrofina, 627,50-568,75; Securities, 308,75-236,25; action privilégiée Sidro 390-330; action de capital Transports Electricité, Gaz, 527,50-495; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3340-2765.

STATISTIQUES

MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du «call money»		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
1932									
6 janvier	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,—	1,—	5,50	5,—
7 »	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	1,—	1,—	5,50	5,—
8 »	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,75	1,—	5,50	5,—
9 »	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,875	1,—	5,50	5,—
11 »	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,875	1,—	5,50	5,—
12 »	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,875	1,—	5,50	5,—
13 »	2,50	3,—	3,50	3,50	—	1,—	1,—	5,50	5,—
14 »	3,50	4,—	4,50	—	—	1,50	2,—	5,50	5,—
15 »	3,50	4,—	4,50	—	—	1,50	2,—	5,50	5,—
16 »	3,50	4,—	4,50	—	—	1,25	1,25	5,50	5,—
18 »	3,50	4,—	4,50	—	—	1,25	1,—	5,50	5,—
19 »	3,50	4,—	4,50	3,25	—	1,375	1,—	5,50	5,—
20 »	3,50	4,—	4,50	3,25	—	1,125	1,—	5,50	5,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinz.	Compte de dépôts à :							Caisse Gén. d'Épar- gne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	jusque 20.000 francs	au-delà de 20.000 fr.
<i>A. — Au 20 juin 1932 :</i>											
Société Générale	1,—	2,—	2,10	2,20	2,20	—	—	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,—	2,10	2,20	2,20	—	—	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,05	—	2,20	2,20	2,20	2,20	—	—	—	—
Algemeene Bankvereniging Société Nationale de Crédit à l'Industrie	1,—	2,—	2,10	2,20	2,20	—	—	—	—	—	—
Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	—	—	—	2,50	2,75	3,—	3,25	3,25	3,25	—	—
<i>B. — Les derniers mois :</i>											
		(*)	(**)	(**)	(**)	(***)	(***)	(***)	(***)		
1930	1,15	3,28	3,35	3,40	3,55	4,15	4,30	4,30	4,30	3,80	2,85
1931	1,—	2,11	2,20	2,30	2,30	3,10	3,35	3,35	3,35	3,—	2,—
1930 Octobre	1,—	2,45	2,50	2,75	2,75	3,50	3,75	3,75	3,75	3,60	2,70
Novembre	1,—	2,44	2,50	2,75	2,75	3,50	3,75	3,75	3,75	3,60	2,70
Décembre	1,—	2,45	2,50	2,75	2,75	3,50	3,75	3,75	3,75	3,60	2,70
1931 Janvier	1,—	2,30	2,35	2,50	2,50	3,35	3,65	3,65	3,65	3,—	2,—
Février	1,—	2,31	2,35	2,50	2,50	3,25	3,50	3,50	3,50	3,—	2,—
Mars	1,—	2,21	2,35	2,50	2,50	3,25	3,50	3,50	3,50	3,—	2,—
Avril	1,—	2,14	2,20	2,30	2,30	3,15	3,40	3,40	3,40	3,—	2,—
Mai	1,—	2,04	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,25	3,25	3,—	2,—
Juin	1,—	2,03	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,25	3,25	3,—	2,—
Juillet	1,—	2,02	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,25	3,25	3,—	2,—
Août	1,—	2,01	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,25	3,25	3,—	2,—
Septembre	1,—	2,03	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,25	3,25	3,—	2,—
Octobre	1,—	2,05	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,25	3,25	3,—	2,—
Novembre	1,—	2,07	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,25	3,25	3,—	2,—
Décembre	1,—	2,06	2,10	2,20	2,20	3,—	3,25	3,25	3,25	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(**) Moyenne des taux appliqués dans les quatre premières banques désignées ci-dessus.

(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES	PARIS	NEW-YORK (câble)	AMSTERDAM	GENÈVE	MADRID	ITALIE	STOCKHOLM	OSLO	COPENHAGUE	PRAGUE	MONTREAL	BERLIN	VIENNE	VARSOVIE	BUDAPEST	LETTONIE
	1 £ = 35 belgas	100 fr. = 28,1773 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 fl. = 289,086 b.	100 fr. = 138,77 b.	100 P. = 138,77 b.	100 litres = 37,862 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	10. Kò = 21,3086 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 M. = 171,321 b.	100 sch. = 101,20 b.	100 zl. = 80,85 b.	100 pengò = 125,79 b.	100 Lat = 138,77 b.
6 janvier 1932 ..	24,155	28,23625	7,1905	288,90	140,36	60,725	36,60	137,375	133,50	133,75	21,31	6,—	170,95	—	80,70	—	—
7 — ..	24,40	28,23625	7,1985	289,—	140,44	60,85	36,55	136,—	133,—	135,25	21,35	6,—	170,875	—	80,875	—	—
8 — ..	24,60	28,2275	7,206	288,76	140,45	61,05	36,60	137,—	134,50	136,—	21,3475	6,025	171,—	—	80,75	—	—
11 — ..	24,31	28,23625	7,203	289,—	140,45	60,90	36,525	137,—	132,25	136,—	21,37	6,03	170,18	—	80,65	—	—
12 — ..	24,585	28,23625	7,2065	289,225	140,44	60,85	36,475	136,75	133,50	135,75	21,425	6,075	170,20	—	80,65	—	—
13 — ..	24,51	28,235	7,20575	289,24	140,41	60,90	36,45	136,75	134,—	136,—	21,40	6,—	170,10	—	80,75	—	—
14 — ..	24,84	28,235	7,2075	288,94	140,36	60,80	36,575	138,25	136,—	137,25	21,3975	6,10	170,50	—	80,75	—	—
15 — ..	25,05	28,235	7,19825	288,90	140,27	60,81	36,425	139,25	137,50	137,75	21,40	6,10	170,75	—	80,75	—	—
18 — ..	24,90	28,23625	7,178	288,90	140,13	60,75	36,10	139,—	135,75	138,—	21,40	6,08	169,775	—	80,75	—	—
19 — ..	24,75	28,23625	7,175	288,89	140,10	60,60	36,—	138,75	135,50	137,25	21,325	6,05	169,10	—	80,70	—	—
20 — ..	24,82	28,23625	7,1775	288,82	140,04	60,625	36,25	139,25	135,50	137,075	21,35	6,20	169,375	—	80,525	—	—

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLOBINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
6 janvier 1932	D 0,035	D 0,025	R 0,030	R 0,040	D 0,012	D 0,008	D 1,60	D 1,—
7 — ..	D 0,035	D 0,025	R 0,030	R 0,040	D 0,010	D 0,006	D 1,—	D 0,60
8 — ..	D 0,040	D 0,030	R 0,040	R 0,050	D 0,012	D 0,008	D 1,40	D 1,—
9 — ..	D 0,045	—	—	R 0,040	—	D 0,005	—	D 0,50
11 — ..	D 0,050	D 0,040	R 0,025	R 0,035	D 0,012	D 0,008	D 1,40	D 1,—
12 — ..	D 0,050	D 0,040	R 0,020	R 0,030	D 0,016	D 0,010	D 1,60	D 1,20
13 — ..	—	D 0,055	—	R 0,0275	—	D 0,010	—	D 1,—
14 — ..	D 0,050	D 0,040	R 0,015	R 0,025	D 0,016	D 0,010	D 1,40	D 1,—
15 — ..	D 0,040	D 0,030	R 0,015	R 0,025	D 0,016	D 0,012	—	D 1,—
16 — ..	D 0,030	D 0,025	R 0,010	R 0,020	D 0,016	D 0,012	D 1,40	D 1,20
18 — ..	D 0,030	D 0,025	R 0,015	R 0,020	—	D 0,010	—	D 1,—
19 — ..	D 0,030	D 0,025	R 0,016	R 0,024	D 0,012	D 0,008	D 1,20	D 0,80
20 — ..	D 0,040	D 0,030	R 0,020	R 0,025	D 0,014	D 0,010	D 1,40	D 1,—
<i>à 3 mois :</i>								
6 janvier 1932	D 0,110	D 0,100	R 0,070	R 0,080	D 0,030	D 0,020	D 2,80	D 2,40
7 — ..	D 0,110	D 0,105	R 0,080	R 0,090	D 0,030	D 0,020	D 2,40	D 1,60
8 — ..	D 0,145	D 0,135	R 0,100	R 0,120	D 0,028	D 0,020	D 3,—	D 2,60
9 — ..	D 0,150	—	—	R 0,100	—	D 0,030	—	D 2,75
11 — ..	D 0,150	D 0,140	R 0,085	R 0,095	D 0,028	D 0,020	D 3,—	D 2,60
12 — ..	D 0,150	D 0,140	R 0,070	R 0,080	D 0,036	D 0,030	D 3,20	D 2,60
13 — ..	—	D 0,150	—	R 0,080	—	D 0,030	—	D 3,—
14 — ..	D 0,140	D 0,130	R 0,060	R 0,070	D 0,040	D 0,036	D 3,60	D 3,—
15 — ..	D 0,110	D 0,100	R 0,050	R 0,060	D 0,040	D 0,034	—	D 3,—
16 — ..	D 0,095	D 0,085	R 0,050	R 0,060	D 0,030	D 0,025	D 3,60	D 3,—
18 — ..	D 0,095	D 0,085	R 0,050	R 0,060	D 0,030	D 0,026	D 2,60	D 2,20
19 — ..	D 0,100	D 0,090	R 0,060	R 0,070	D 0,032	D 0,028	D 2,60	D 2,20
20 — ..	D 0,110	D 0,100	R 0,060	R 0,070	D 0,036	D 0,030	D 2,80	D 2,20
<i>Moyennes des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>								
1930	R 0,0077	R 0,0070	R 0,0141	R 0,0093	R 0,0016	R 0,0019	R 0,1923	R 0,0428
1931	D 0,0990	D 0,1035	R 0,0182	R 0,0174	D 0,0165	D 0,0143	D 0,6177	D 1,0217
1930 Octobre	D 0,0068	D 0,0048	R 0,0072	R 0,0036	D 0,0007	R 0,0003	D 0,1680	D 0,1000
Novembre	R 0,0043	R 0,0100	D 0,0250	D 0,0212	D 0,0002	—	R 0,0890	R 0,0380
Décembre	R 0,0450	R 0,0480	R 0,0072	R 0,0130	R 0,0086	R 0,0100	R 0,4970	R 0,6360
1931 Janvier	D 0,0190	D 0,0147	D 0,0173	D 0,0112	D 0,0043	D 0,0024	R 0,0075	R 0,0042
Février	D 0,0243	D 0,0267	R 0,00005	D 0,0032	R 0,0022	R 0,0017	R 0,3550	R 0,5000
Mars	D 0,0260	D 0,0330	R 0,0290	R 0,0290	R 0,0015	D 0,0011	R 0,4760	R 0,5500
Avril	D 0,0110	D 0,0675	R 0,0156	R 0,0167	D 0,0081	D 0,0080	R 0,0550	D 0,0200
Mai	D 0,0593	D 0,0604	R 0,0171	R 0,0218	D 0,0047	D 0,0059	D 0,3040	D 0,2630
Juin	D 0,0500	D 0,0490	R 0,0150	R 0,0190	D 0,0003	R 0,00025	D 0,0430	D 0,0540
Juillet	R 0,0064	R 0,0004	R 0,0213	R 0,0290	R 0,0118	R 0,0070	R 0,1500	pair
Août	D 0,1040	D 0,0840	R 0,0290	R 0,0320	R 0,0080	R 0,0120	R 0,1430	R 0,2830
Septembre	D 0,1940	D 0,1650	D 0,0060	D 0,0100	R 0,0310	R 0,0004	R 0,3000	D 0,2330
Octobre	D 0,2800	D 0,2460	R 0,0560	R 0,0590	D 0,0820	D 0,0620	D 3,2000	D 4,1450
Novembre	D 0,2100	D 0,1920	R 0,0020	R 0,0110	D 0,0510	D 0,0380	D 1,8940	D 1,7570
Décembre	D 0,2240	D 0,2050	R 0,0370	R 0,0350	D 0,0480	D 0,0430	D 3,2900	D 3,2800

INDICES DES PRIX EN BELGIQUE.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL (1) (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE, 3 ^e CATÉG. (Base : 1921, ind: 100)		
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimentation	Ensemble	
					en fr.-nouv.	en fr.-or (2)			
1930	plus haut	942	951	889	891	895	129	226	235
	plus bas	890	908	833	841	859	124	201	221
	moyenne	911	925	859	861	874	126	210	226
1931	plus haut	871	893	817	823	846	122	197	217
	plus bas	793	802	734	736	764	110	162	192
	moyenne	824	836	768	774	798	115	177	203
1930	Octobre	909	923	855	860	875	126	211	227
	Novembre	908	922	850	858	872	126	210	226
	Décembre	890	908	833	841	859	124	203	221
1931	Janvier	871	893	817	823	846	122	197	217
	Février	854	871	789	808	825	119	188	210
	Mars	841	860	780	796	811	117	184	207
	Avril	834	854	779	788	808	116	180	205
	Mai	831	841	768	778	803	116	176	202
	Juin	826	833	768	776	798	115	176	201
	Juillet	809	819	759	761	789	114	175	201
	Août	809	817	761	761	787	113	173	199
	Septembre	814	817	762	758	786	113	175	201
	Octobre	806	814	752	752	781	113	173	199
	Novembre	801	808	746	752	776	112	170	197
	Décembre	793	802	734	736	764	110	162	192
1932	Janvier	784	788	722	720	752	108		

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS							
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Allemagne (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	États-Unis (B. of Labor) Base : 1926 (3)	France (Statistique Générale de la France) Base juil. 1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913		
	fr.-nouveaux	francs-or (2)						
1929	plus haut ...	869	125	140	140	98	653	147
	plus bas ...	823	119	132	134	94	588	135
	moyenne ...	851	123	136	137	96	623	142
1930	plus haut ...	808	116	131	132	93	576	131
	plus bas ...	679	98	109	118	78	498	107
	moyenne ...	744	107	120	125	86	543	117
1930	Septembre ...	712	103	115	123	84	535	112
	Octobre	705	102	113	120	83	519	111
	Novembre ...	693	100	112	120	80	504	110
	Décembre ...	679	98	109	118	78	498	107
1931	Janvier	661	95	107	115	77	494	105
	Février	658	95	106	114	76	492	104
	Mars	660	95	106	114	75	492	103
	Avril	652	94	106	114	73	494	102
	Mai	640	92	104	113	71	480	102
	Juin	642	93	103	112	70	477	100
	Juillet	635	92	102	112	70	466	97
	Août	616	89	99	110	70	455	94
	Septembre ...	597	86	99	109	69	437	91
	Octobre	591	85	104	107	68	423	89
	Novembre ...	584	84	106	107	68	417	89
	Décembre ...	573	83					

(1) Indice au 15 de chaque mois.

(2) Sur la base du taux de stabilisation.

(3) Sur la base de 1913, l'indice moyen de l'année 1926 était 151.1.

INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

Base : moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles déménagement et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931
Janvier	106	85	131	117	117	118	127	130	96	68	140	135	174	165
Février	104	80	123	95	129	129	134	112	92	62	133	122	150	136
Mars	132	126	142	127	106	126	124	129	95	66	137	125	169	164
Avril	145	130	154	119	127	116	133	128	91	67	130	124	182	164
Mai	141	123	174	107	126	120	133	124	93	63	136	120	161	149
Juin	146	131	156	122	176	168	131	122	81	64	125	114	153	136
Juillet	101	86	115	86	151	135	142	136	87	63	132	125	123	127
Août	82	71	112	91	117	116	136	123	88	63	130	115	111	120
Septembre	111	101	137	120	142	138	128	118	83	58	129	114	127	141
Octobre	140	116	145	126	133	125	141	124	89	63	140	129	190	172
Novembre	95	85	114	88	163	147	132	126	75	58	131	115	149	137
Décembre	116	105	163	136	225	208	153	(1) 143	76		144		152	

(1) Indice provisoire.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

PÉRIODES	Nombre de bêtes abattues.				
	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
Moyenne mensuelle 1930	9.674	1.197	9.705	18.702	6.852
Moyenne mensuelle 1931	8.578	809	9.385	22.863	6.010
1930 Octobre	10.778	1.413	9.318	25.179	14.920
Novembre	8.622	1.175	7.393	20.224	12.656
Décembre	8.937	1.242	7.709	20.336	11.185
1931 Janvier	8.308	1.070	8.837	24.782	8.851
Février	7.254	735	7.500	20.730	6.160
Mars	7.625	865	8.550	19.508	4.963
Avril	9.019	758	11.786	25.527	4.112
Mai	7.630	692	9.332	23.500	2.339
Juin	8.010	582	9.889	25.982	1.919
Juillet	10.033	712	12.195	29.411	2.658
Août	8.308	669	8.980	24.319	3.023
Septembre	9.707	676	9.691	24.350	7.441
Octobre	9.308	967	8.502	20.081	9.026
Novembre	8.180	850	7.800	16.737	10.141
Décembre	9.558	1.132	9.553	19.433	11.485

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
Décembre	15.761	63.540	29.309	117.519	2,4	9,2	4,6	17,0	130	629	2,17	11,20
	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931	1930	1931
Janvier	22.542	77.181	25.782	112.784	3,5	11,1	4,0	16,2	233	875	3,90	14,60
Février	16.185	81.750	31.222	121.906	2,6	11,7	4,9	17,4	245	980	4,08	16,20
Mars	14.030	81.305	28.469	125.972	2,2	11,3	4,5	17,7	197	884	3,28	14,70
Avril	13.715	70.377	36.606	110.139	2,2	10,0	5,8	15,6	250	787	4,14	13,70
Mai	12.119	56.250	38.761	97.755	1,9	7,9	6,1	13,8	227	650	3,79	10,80
Juin	12.226	64.014	41.336	103.273	1,9	9,0	6,5	14,5	196	672	3,27	11,20
Juillet	15.202	64.754	48.580	117.404	2,4	9,0	7,7	16,4	255	775	4,23	12,90
Août	19.242	70.873	51.710	120.842	3,0	9,9	8,2	16,8	310	730	5,17	12,50
Septembre	24.109	75.222	60.181	121.674	3,8	10,2	9,5	16,5	334	810	5,50	13,50
Octobre	27.322	81.318	54.804	126.060	4,3	11,1	8,5	17,2	382	900	6,37	14,70
Novembre	38.973	93.487	76.043	134.799	6,1	13,3	12,0	19,2	492	934	8,20	15,60

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publié par la « Revue du Travail ».

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	AUTORISATIONS DE BATIR			
	Constructions d'immeubles	Reconstructions	Transformations	TOTAL
Année 1929	2.911	136	10.020	13.067
Année 1930	2.338	132	8.930	11.400
1930 Octobre	254	10	852	1.116
Novembre	130	2	571	703
Décembre	133	6	655	794
1931 Janvier	128	10	587	725
Février	207	9	619	835
Mars	262	15	788	1.065
Avril	279	15	799	1.093
Mai	255	18	772	1.045
Juin	425	21	871	1.317
Juillet	279	18	894	1.191
Août	318	14	718	1.050
Septembre	285	17	766	1.068
Octobre	249	7	793	1.049
Novembre	208	7	637	852
Décembre (*)	201	9	646	856

(*) Watermael-Boitsfort n'a pas fait parvenir les renseignements nécessaires.

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1929	1930	1931	1929	1930	1931
Première période	105	138	222	34	39	79
Deuxième période	105	144	174	22	39	48
Troisième période	95	137	158	23	46	43
Quatrième période	139	156	298	23	71	41

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1929 Moyenne mensuelle	72,1	216,8	6,7	295,6	255,6	40,0	86,46
1930 Moyenne mensuelle	81,2	206,9	5,9	294,0	267,3	26,7	90,93
1930 Octobre	79,7	215,9	5,5	301,1	263,5	37,6	87,49
Novembre	67,0	195,9	5,3	268,3	251,7	16,6	93,84
Décembre	65,7	191,2	6,1	263,0	270,8	-7,8	102,98
1931 Janvier	67,0	181,0	7,0	255,0	260,3	-5,3	102,07
Février	57,4	168,4	4,6	230,4	252,8	-22,4	109,73
Mars	65,6	198,4	5,0	269,0	264,8	4,2	98,44
Avril	71,3	187,9	4,7	263,9	255,5	8,4	96,82
Mai	77,0	176,0	4,6	257,6	250,6	7,0	97,20
Juin	73,8	184,8	5,1	263,7	250,8	12,9	95,09
Juillet	87,5	183,7	4,6	275,8	255,5	20,3	92,63
Août	98,2	175,9	4,5	278,6	251,3	27,4	90,18
Septembre	82,1	182,6	4,8	269,5	245,6	23,9	91,14
Octobre	66,2	197,3	5,0	268,4	249,1	19,3	92,80
Novembre	59,4	173,6	4,3	237,3	243,2	-5,9	102,50
Décembre (chiffres provisoires)	59,6	151,5	4,8	215,9	242,6	-26,7	112,36

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
 B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
 C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

PÉRIODES	A	B	C	A + C
1930 Moyenne mensuelle	475.997	112.654	155.262	631.259
1931 Moyenne mensuelle	430.855	112.994	125.609	556.464
1930 Octobre	506.927	120.674	152.446	659.373
Novembre	465.844	109.520	132.671	598.515
Décembre	461.945	119.118	135.402	597.347
1931 Janvier	423.647	122.212	128.434	552.081
Février	395.664	112.050	116.672	512.336
Mars	458.735	122.673	139.233	597.968
Avril	440.485	108.311	132.289	572.774
Mai	416.490	105.445	123.462	539.952
Juin	442.755	107.057	127.882	570.637
Juillet	446.242	111.259	126.125	572.367
Août	423.775	109.672	122.703	546.478
Septembre	444.964	120.377	130.742	575.706
Octobre	480.518	131.070	131.219	611.737
Novembre	430.054	108.026	120.223	550.277
Décembre	366.934	97.772	108.322	475.256

III — Statistique du trafic.
1° Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1 000)	Voyageurs-km (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1 000)	Tonnes-km (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1929 Moyenne mensuelle	19.841	540	7.359	252	58	275	114	699
1930 Moyenne mensuelle	19.645	542	6.633	221	42	232	100	595
1930 Août	20.619	650	6.093	203	37	214	95	549
Septembre	20.641	594	6.282	213	37	220	95	565
Octobre	19.937	541	7.021	232	41	235	90	598
Novembre	17.930	466	6.388	201	35	223	80	539
Décembre	18.886	488	6.117	194	38	218	77	527
1931 Janvier	17.902	461	5.790	189	35	218	79	521
Février	16.675	434	5.412	162	31	206	74	473
Mars	19.475	484	6.216	203	37	226	83	549
Avril	17.579	476	5.846	191	35	206	78	510
Mai	17.791	491	5.630	181	35	199	74	489
Juin	17.556	488	5.854	193	33	213	72	511
Juillet	18.042	535	5.951	206	38	205	73	522
Août	18.387	567	5.721	190	38	206	70	504
Septembre	17.919	505	6.045	206	40	211	66	523
Octobre	16.947	452	6.384	223	42	203	62	530
Novembre			5.838					476

2° Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1 000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1929 Moyenne mensuelle	1.606	601	501	459	315	31	116	453	105
1930 Moyenne mensuelle	1.357	550	437	395	302	32	95	391	84
1930 Août	1.295	535	428	367	287	26	49	341	58
Septembre	1.321	545	434	371	301	28	59	343	73
Octobre	1.480	608	401	417	335	29	40	354	74
Novembre	1.240	547	351	322	329	27	42	322	79
Décembre	1.254	578	342	313	288	26	209	346	72
1931 Janvier	1.502	649	341	347	267	24	197	382	75
Février	1.461	580	308	305	262	23	59	349	72
Mars	1.416	675	388	339	274	24	48	355	72
Avril	1.235	562	380	337	249	26	26	337	66
Mai	1.198	566	380	304	257	22	49	347	64
Juin	1.216	599	349	349	286	21	48	342	72
Juillet	1.239	620	361	324	253	21	43	360	74
Août	1.308	555	335	338	247	18	40	362	82
Septembre	1.478	596	309	336	259	21	29	358	72
Octobre	1.538	529	289	359	265	20	39	342	51

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1).

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1930 Moyenne mensuelle	917	1.955	873	767	149	969	3.684	1.073	366	3.649	1.054	200
1931 Moyenne mensuelle	880	1.866		746	130		3.810	1.153		3.724	1.103	
1930 Octobre	978	2.041	975	826	183	972	3.943	1.170	360	3.878	1.101	250
Novembre	885	1.849	895	714	140	876	3.432	981	346	3.463	988	194
Décembre	890	1.920	965	740	176	924	3.704	1.052	322	3.625	1.030	228
1931 Janvier	835	1.814	727	728	114	873	3.677	1.079	370	3.613	1.042	156
Février	786	1.678	698	677	100	917	3.301	956	355	3.284	965	172
Mars	931	1.983	819	775	125	832	3.849	1.148	326	3.761	1.112	161
Avril	882	1.901	801	775	120	848	3.719	1.090	354	3.659	1.059	167
Mai	897	1.931	823	743	133	812	3.582	1.099	383	3.592	1.095	211
Juin	865	1.914	958	726	142	868	3.810	1.216	387	3.623	1.101	278
Juillet	905	1.947	923	765	123	875	4.008	1.171	362	3.931	1.141	277
Août	892	1.884	919	738	125	829	3.917	1.234	391	3.858	1.162	227
Septembre	909	1.864	991	799	127	889	4.113	1.242	417	3.998	1.157	283
Octobre	934	1.881	979	775	151	949	4.273	1.302	405	4.145	1.251	308
Novembre	907	1.861	965	769	149	805	3.850	1.206	334	3.682	1.220	277
Décembre	816	1.730		684	155		3.626	1.095		3.540	1.034	

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.

MOUVEMENT DU PORT DE GAND.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1930 Moyenne mensuelle	230	245	331	230	244	132	242	123
1931 Moyenne mensuelle	212	214		212	214			
1930 Octobre	200	182	249	197	182	135	260	105
Novembre	237	230	284	236	237	146	259	95
Décembre	227	268	355	235	271	147	252	120
1931 Janvier	210	206	214	221	229	140	201	97
Février	197	203	246	199	208	151	296	95
Mars	191	190	199	193	190	179	205	113
Avril	175	193	200	186	217	138	209	108
Mai	205	212	207	205	216	112	206	122
Juin	197	207	286	189	171	133	234	144
Juillet	215	225	164	195	199	137	180	68
Août	219	221	221	222	225	138	239	140
Septembre	231	229	279	231	219	203	250	106
Octobre	252	258	250	267	275	151	245	151
Novembre	229	221	194	219	211	186	229	120
Décembre	219	209		222	214			

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs) (1)	Montant des liquidations (en millions de francs) (1)
1930 Moyenne mensuelle	38 (2)	394	37.834	174	25.765	20	250 (2)	634	157
1931 Moyenne mensuelle	38 (2)	365	31.116	162	21.391	21	250 (2)	449	99
1930 Octobre	38	400	42.069	178	29.324	23	250	524	153
Novembre	38	360	34.110	157	23.170	18	250	482	106
Décembre	38	399	35.941	179	24.435	21	250	412	120
1931 Janvier	38	376	33.067	169	22.498	20	250	415	101
Février	38	343	29.636	156	20.568	19	250	701	118
Mars	38	366	35.577	165	25.450	22	250	587	134
Avril	38	360	32.311	159	22.374	20	250	424	124
Mai	38	355	33.565	155	23.744	17	250	377	94
Juin	38	379	34.131	167	24.420	22	250	511	92
Juillet	38	374	37.360	163	26.370	21	250	517	150
Août	38	344	26.204	149	17.113	21	250	302	73
Septembre	38	352	30.292	152	20.654	22	250	414	92
Octobre	38	383	30.354	168	20.159	22	250	462	91
Novembre	38	362	22.573	161	14.478	19	250	326	59
Décembre	38	359	28.318	176	18.863	22	250	350	60

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
(2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1930 Moyenne mensuelle	(*) 274.438	2.070	4.127	9.820	4.114	9.827	27.889	87,1
1931 Moyenne mensuelle	(*) 296.777	2.179	3.859	9.018	3.826	9.026	25.730	86,6
1930 Octobre	268.314	2.106	4.401	10.125	4.269	10.111	28.906	86,6
Novembre	270.218	2.151	3.617	8.799	3.690	8.788	24.894	86,7
Décembre	274.438	2.225	4.204	10.024	4.116	10.032	28.376	87,2
1931 Janvier	277.020	2.185	4.238	9.537	4.190	9.548	27.513	86,0
Février	279.270	2.163	3.560	8.674	3.661	8.689	24.584	87,0
Mars	281.129	2.106	3.857	9.103	3.761	9.120	25.841	87,1
Avril	282.579	2.233	4.044	9.400	4.007	9.416	26.867	86,5
Mai	284.217	2.204	3.687	8.923	3.716	8.935	25.260	87,2
Juin	285.998	2.204	3.719	9.167	3.793	9.174	25.853	87,2
Juillet	287.495	2.112	4.113	9.072	4.057	9.082	26.324	85,8
Août	289.032	2.102	3.570	8.607	3.618	8.602	24.397	86,9
Septembre	290.671	2.075	3.618	8.575	3.647	8.570	24.411	86,8
Octobre	292.708	2.146	4.425	9.301	4.146	9.312	27.185	85,5
Novembre	294.743	2.285	3.302	8.529	3.482	8.534	23.847	87,1
Décembre	296.777	2.335	4.180	9.327	3.837	9.329	26.673	86,7

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

En milliers de francs.

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1929	2.201.367	1.135.723	1.065.644	5.433.063	4.753.157
Année 1930	3.358.445	1.372.832	1.985.613	7.653.177	4.959.801
1930 Octobre	308.579	117.973	190.606	7.095.414	
Novembre	265.859	107.114	158.745	7.254.159	
Décembre	309.916	145.400	164.516	7.653.177	
1931 Janvier	447.474	135.838	311.636	7.964.813	
Février	287.999	133.437	154.562	8.119.375	
Mars	235.214	171.250	63.964	8.183.339	
Avril	247.551	156.250	91.301	8.274.640	
Mai	245.654	163.152	82.502	8.357.142	
Juin	244.794	165.542	79.252	8.436.394	
Juillet	272.808	183.305	89.503	8.525.897	
Août	219.825	155.251	64.574	8.590.471	
Septembre	217.904 (3)	165.405 (3)	52.499 (3)	8.637.015 (3)	
Octobre	272.161 (3)	167.031 (3)	105.130 (3)	8.742.145 (3)	
Novembre	238.873 (3)	145.984 (3)	92.889 (3)	8.835.034 (3)	
Décembre	235.878 (3)	207.135 (3)	28.743 (3)	8.863.777 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1929 et 1930 et celui de décembre 1930 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYÉS AUX EFFETS PRÉSENTÉS A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
	(en milliers de francs)					
Année 1929	1.509.718	85.168	5,64	12.664.998	263.518	2,08
Année 1930	1.603.302	109.081	6,80	10.507.875	366.552	3,49
1930 Septembre	119.320	8.559	7,17	665.636	27.577	4,14
Octobre	122.661	8.250	6,73	645.348	21.564	3,34
Novembre	124.389	8.472	6,81	587.287	21.758	3,70
Décembre	121.071	9.641	7,96	641.629	28.158	4,39
1931 Janvier	121.773	10.291	8,45	759.515	27.578	3,63
Février	106.209	9.341	8,79	586.093	25.970	4,43
Mars	108.725	8.644	7,95	667.158	25.657	3,85
Avril	118.471	8.238	6,95	519.347	22.872	4,40
Mai	119.462	8.718	7,30	503.905	22.786	4,52
Juin	120.951	9.104	7,53	526.882	22.825	4,33
Juillet	121.996	9.313	7,63	525.307	21.419	4,08
Août	117.078	9.594	8,19	522.892	22.927	4,38
Septembre	116.290	9.384	8,07	614.865	25.425	4,14
Octobre	141.344	11.000	7,78	733.619	31.317	4,27
Novembre	139.040	11.038	7,94	753.315	28.592	3,80

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(En milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	22-1-1931	22-12-1931	30-12-1931	7-1-1932	14-1-1932	21-1-1932
Encaisse :							
Or	(1) 306.377	6.866.780	12.765.477	12.748.777	12.749.334	12.751.829	12.712.191
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	4.450.299	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger.....	603.712	3.979.254	4.650.561	4.879.938	4.728.345	4.748.534	4.592.253
Avances sur fonds publics	57.901	149.370	294.669	281.345	300.180	269.830	260.543
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26) ..	—	1.461.793	1.450.897	1.440.000	1.440.000	1.440.000	1.440.000
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	15.993.988	17.877.941	18.269.657	18.546.510	18.514.459	18.379.830
Comptes courants particuliers	88.333	944.848	1.445.735	1.096.601	883.573	950.977	886.135
Compte courant du Trésor	14.541	66.543	76.954	221.357	8.532	42.967	43.252
Total des engagements à vue ..	1,152,636	17.005.379	19.400.630	19.587.615	19.438.615	19.508.403	19.309.217
Rapport de l'encaisse aux engage- ments à vue	41,36 %	66,55 %	65,80 %	65,09 %	65,59 %	66,37 %	65,83 %
Taux d'escompte de traites acceptées..	5,— %	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	4,50 %	4,50 %

(1) Y compris 57,351 « Argent, billon et divers ».

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-10-1930	30-6-1931	31-7-1931	31-8-1931	30-9-1931	31-10-1931
Encaisse-or :							
Lingots et monnaies d'or	24.818	41.027	41.027	41.027	41.027	35.027	78.070
Devises-or sur l'étranger.....	28.768	40.454	38.991	38.861	35.690	40.577	—
Encaisses diverses et avoirs en banque.	78.031	513.288	459.159	380.287	333.842	293.284	231.923
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	175.002	196.018	256.380	301.616	285.815	208.389
Comptes courants	163.234	47.098	80.519	71.308	63.506	84.870	118.802
PASSIF							
Billets en circulation	124.619	171.545	164.983	164.212	157.432	155.083	156.199
Créditeurs :							
A vue	222.030	386.668	316.417	322.931	330.720	317.054	341.608
A terme	68.465	167.208	188.245	177.447	180.897	180.738	169.358
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	47,50 %	48,50 %	48,65 %	48,73 %	48,75 %	49,98 %

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne	10 décembre 1931	7	Hongrie	20 janvier 1932	7
Autriche	13 novembre 1931	8	Indes	14 janvier 1932	7
Belgique	14 janvier 1932	3,50	Italie	28 septembre 1931	7
Bulgarie	29 septembre 1931	9,50	Japon	4 novembre 1931	6,57
Danemark	26 septembre 1931	6	Lettonie.....	1 ^{er} octobre 1930	6
Dantzig	24 novembre 1931	5	Lithuanie	3 octobre 1931	8,50
Espagne.....	8 juillet 1931	6,50	Norvège	19 octobre 1931	6
Esthonie	1 ^{er} septembre 1931	6,50	Pologne	3 octobre 1930	7,50
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) ..	16 octobre 1931	3,50	Portugal	11 août 1931	7
Finlande	26 octobre 1931	8	Roumanie	1 ^{er} avril 1931	8
France	10 octobre 1931	2,50	Suède	19 octobre 1931	6
Grande-Bretagne	21 septembre 1931	6	Suisse	22 janvier 1931	2
Grèce	12 janvier 1932	12	Tchécoslovaquie	22 décembre 1931	6
Hollande	29 septembre 1931	3	Yougoslavie	20 juillet 1931	7,50

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

ACTIF.

PASSIF.

	Au 30 novembre 1931		Au 31 décembre 1931			Au 30 novembre 1931		Au 31 décembre 1931	
		P. c.		P. c.			P. c.		P. c.
I. Encaisse :					I. Capital :				
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	14.076	1,3	15.399	1,5	Capital autorisé : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune	500.000		500.000	
II. Fonds à vue placés à intérêts.....	151.439	13,7	143.052	13,8	Capital émis	434.000		434.000	
III. Portefeuille réescomptable (au prix d'achat) :					Actions libérées de 25 p. c.....	108.500	9,8	108.500	10,4
1° Effets de commerce et acceptations de banque	357.648	32,3	356.350	34,2	II. Réserves :				
2° Bons du Trésor	144.779	13,1	95.950	9,2	1° Fonds de réserve légale	559		559	
	502.427		452.300		2° Fonds de réserve de dividende	1.094		1.094	
IV. Fonds à terme placés à intérêts:					3° Fonds de réserve générale	2.189	3,842	3.842	0,4
A trois mois au maximum	248.842	22,4	240.849	23,1	III. Dépôts à long terme :				
V. Effets et placements divers :					1° Compte de Trust des annuités	153.769	13,9	153.769	14,8
1° A 6 mois d'échéance au maximum	143.678	13,0	164.328	15,8	2° Dépôt du gouvernement allemand	76.884	6,9	76.884	7,4
2° De 6 mois à 1 an d'échéance	33.828	3,0	12.246	1,2	3° Fonds de garantie du gouvernem. français	68.648	6,2	68.648	6,6
3° A plus d'un an d'échéance	934	0,1	833	0,1		299.301		299.301	
	178.440		177.497		IV. Dépôts à court terme et à vue :				
VI. Autres actifs	12.084	1,1	11.794	1,1	1° Banques centrales pour leur compte :				
					a) A trois mois au maximum	184.205	16,6	166.180	16,0
					b) A vue	326.328	29,5	597.366	28,6
						510.533		463.546	
					2° Banques centrales pour le compte d'autres déposants :				
					a) A trois mois au maximum	57.107	5,2	34.168	3,3
					b) A vue	100.518	9,1	101.379	9,7
						167.625		135.547	
					3° Autres déposants :				
					A vue	3.394	0,3	3.386	0,3
					VI. Postes divers	24.113	2,2	26.709	2,5
TOTAUX...	1.107.308	100,0	1.040.831	100,0	TOTAUX...	1.107.308	100,0	1.040.831	100,0

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue o/o
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1930 Moyenne annuelle.	45.954.926	6.836.087	5.967.692	27.506	18.910.391	2.728.119	72.270.631	17.512.670	51,18
1931 Moyenne annuelle	58.966.286	10.126.770	6.093.766	680.881	15.498.618	2.839.337	79.208.511	25.572.205	56,28
1930 Novembre ... 7	51.096.529	6.505.489	6.837.698	28.088	19.136.940	2.994.769	74.709.038	21.394.440	53,17
Décembre 5	52.351.980	6.912.167	7.058.559	33.168	19.156.531	3.000.147	75.838.195	22.421.267	53,28
1931 Janvier 9	54.109.387	7.124.398	7.744.961	31.076	19.385.995	2.982.107	77.734.065	23.325.808	53,54
Février 6	55.632.074	7.010.604	7.231.235	32.657	19.340.765	2.976.535	77.772.474	24.431.000	54,43
Mars 6	56.082.738	6.954.770	6.287.873	28.996	19.348.170	2.951.523	78.328.214	23.337.973	55,16
Avril 10	56.107.297	6.911.797	6.433.150	26.716	19.472.248	2.926.757	78.707.503	22.228.476	55,69
Mai 8	55.624.663	6.694.294	5.401.515	26.044	19.476.346	2.840.327	77.934.475	22.129.017	55,69
Juin 5	55.933.295	5.463.621	4.563.964	27.841	20.825.450	2.869.084	77.803.172	22.041.484	56,02
Juillet 3	56.228.693	6.945.695	4.270.056	22.519	18.825.962	2.891.803	78.609.675	20.971.382	56,47
Août 7	58.556.751	12.209.708	4.682.277	79.616	14.912.001	2.826.527	79.007.068	24.990.565	56,31
Septembre ... 4	58.567.719	14.818.272	4.468.041	1.844.897	11.287.707	2.817.336	78.927.433	25.637.998	56,01
Octobre 9	60.539.238	15.727.756	7.005.535	2.489.259	10.857.666	2.844.863	81.847.181	28.642.343	54,79
Novembre ... 6	67.580.594	13.374.307	6.846.478	899.566	10.165.562	2.864.936	82.794.909	30.178.140	59,82
Décembre 4	67.953.568	16.159.339	6.194.871	902.904	7.480.507	2.844.087	83.021.962	29.737.717	60,26
1932 Janvier 8	69.279.466	11.131.240	5.617.692	897.469	9.307.057	2.862.374	84.921.658	27.453.192	61,65

Taux d'escompte } actuel : 2 ½ %, depuis le 10 octobre 1931.
précédent : 2 %, depuis le 3 janvier 1931.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1930 Moyenne annuelle.	447.758	51.839	230.768	92.905	5.477	819.628	27.380	388	52,84
1931 Moyenne annuelle.	628.667	66.637	193.361	100.324	1.134	916.972	103.561	309	61,39
1930 Novembre ... 10	451.001	49.630	250.659	85.137	—	837.498	18.713	170	52,66
Décembre 8	450.932	48.857	247.895	85.809	—	826.577	27.609	148	52,78
1931 Janvier 5	450.116	50.429	246.937	115.492	500	861.191	25.854	420	50,72
Février 9	474.574	48.406	244.838	81.226	—	813.101	45.175	97	55,29
Mars 9	477.701	47.515	223.835	82.266	—	824.345	24.043	123	56,30
Avril 7	480.105	44.385	212.019	120.166	—	852.402	24.564	248	54,73
Mai 4	485.874	45.543	223.200	131.966	—	898.105	22.161	288	52,76
Juin 8	488.609	45.457	224.937	95.104	—	852.874	39.068	163	54,77
Juillet 6	533.262	43.426	228.522	97.291	—	895.685	43.701	201	56,76
Août 10	669.049	60.915	229.929	91.227	11.730	941.161	171.999	55	60,10
Septembre ... 7	691.441	48.155	229.661	87.883	—	957.064	146.609	40	62,65
Octobre 5	822.872	146.166	102.061	114.526	—	1.070.195	150.985	75	67,38
Novembre ... 9	892.515	132.748	81.549	112.805	—	1.058.273	205.581	101	70,61
Décembre 7	930.782	86.946	84.545	109.826	—	1.031.089	198.246	272	75,70
1932 Janvier 4	905.973	83.879	84.330	126.244	—	1.052.201	164.370	207	74,46

Taux d'escompte } actuel : 3 %, depuis le 29 septembre 1931.
précédent : 2 %, depuis le 16 mai 1931.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1930 Moyenne annuelle.	155.209	865	49.148	7.956	17.959	75.064	358.414	114.742	50,2
1931 Moyenne annuelle.	139.882	1.015	46.125	11.476	27.727	85.323	355.091	119.383	43,6
1930 Novembre ... 6	160.373	1.169	35.091	4.459	22.487	62.037	356.464	109.426	59,4
Décembre ... 4	154.649	982	58.966	4.606	21.791	85.363	359.219	123.930	45,5
1931 Janvier ... 8	145.916	642	53.081	14.358	22.912	90.351	363.505	115.375	37,3
Février ... 5	140.351	689	43.030	6.325	23.204	72.559	349.486	106.007	48,6
Mars ... 5	140.926	836	34.395	10.639	30.039	75.073	350.722	107.853	47,3
Avril ... 9	146.122	902	33.400	10.890	28.609	72.899	358.885	103.372	46,5
Mai ... 7	147.506	976	34.415	5.635	25.524	65.574	356.217	100.090	52,2
Juin ... 4	151.876	1.058	38.496	7.106	28.311	73.913	356.371	112.681	50,1
Juillet ... 9	164.619	1.192	31.826	7.102	27.837	66.765	359.258	115.265	57,7
Août ... 6	133.517	1.311	49.311	9.019	23.283	81.613	365.252	108.052	41,2
Septembre ... 10	135.895	1.312	51.146	8.291	27.743	87.180	353.931	127.189	45,8
Octobre ... 8	135.239	1.326	64.126	16.898	25.715	106.739	359.324	141.334	36,9
Novembre ... 5	120.690	1.219	57.826	10.751	32.090	100.667	358.857	121.023	31,4
Décembre ... 10	120.712	805	60.616	12.551	31.401	104.568	358.850	124.359	30,2
1932 Janvier ... 7	120.750	575	64.891	19.899	35.789	120.579	362.859	136.010	24,6

Taux d'escompte } actuel : 6 %, depuis le 21 septembre 1931.
précédent : 4.50 %, depuis le 30 juillet 1931.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies division- naires	Portefeuille- effets	Avances sur nantisse- ments	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1931 Moyenne annuelle.	1.711.071	203.283	138.225	2.609.395	172.355	38.099	4.228.484	426.627	41,13
1930 Novembre ... 7	2.180.009	219.185	157.726	2.133.706	101.208	45.150	4.372.863	313.658	51,19
Décembre ... 6	2.190.277	536.922	148.259	2.000.162	75.733	66.360	4.439.589	344.410	57,01
1931 Janvier ... 7	2.215.945	400.419	161.136	2.081.469	66.630	15.500	4.325.786	422.527	55,10
Février ... 7	2.244.110	198.402	178.357	1.802.299	66.200	23.170	4.084.240	270.805	56,08
Mars ... 7	2.285.393	189.424	166.163	1.842.293	84.608	44.070	4.144.808	301.308	55,66
Avril ... 7	2.343.644	165.605	143.228	1.975.360	155.219	48.500	4.377.850	332.848	53,27
Mai ... 7	2.369.868	169.281	175.099	1.686.307	146.546	21.130	4.076.736	332.741	57,58
Juin ... 6	2.299.930	112.956	176.965	1.709.450	69.876	54.510	4.079.250	270.471	55,47
Juillet ... 7	1.421.756	370.989	84.354	2.554.992	224.477	3.420	4.110.418	342.762	40,26
Août ... 7	1.365.024	307.211	60.395	3.462.726	167.530	116.470	4.375.601	780.581	32,43
Septembre ... 7	1.370.514	400.438	80.538	3.021.383	151.417	4.080	4.292.061	434.105	37,47
Octobre ... 7	1.219.268	141.540	78.857	3.088.054	167.559	40.410	4.522.918	500.463	27,09
Novembre ... 7	1.101.298	160.650	93.841	3.830.091	112.268	30	4.541.599	398.903	25,54
Décembre ... 8	1.005.116	170.466	122.246	3.881.417	190.882	22.430	4.591.576	415.950	23,48
1932 Janvier ... 7	979.043	162.252	140.053	3.854.092	99.016	17.030	4.575.551	417.212	22,86

Taux d'escompte } actuel : 7 %, depuis le 10 décembre 1931.
précédent : 8 %, depuis le 2 septembre 1931.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (en milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse or	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantisse- ments	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, %
1930 Moyenne annuelle	(1) 613.893	347.019	49.424	43.058	30.204	898.726	199.273	87,51
1931 Moyenne annuelle.....	1.173.709	3.0.366	41.147	46.465	26.237	1.147.761	514.042	90,61
1930 Novembre.....7	671.926	346.612	22.853	37.518	25.769	955.651	202.812	87,92
Décembre.....6	671.864	332.175	25.778	38.924	27.352	948.366	204.320	87,10
1931 Janvier.....7	716.844	344.100	73.488	49.263	25.298	975.528	295.733	83,46
Février.....7	654.431	375.305	27.272	38.420	18.260	914.067	286.586	85,76
Mars.....7	642.956	365.597	41.777	36.584	45.206	935.350	284.294	82,69
Avril.....7	642.796	313.683	46.211	40.032	41.222	971.838	158.360	84,63
Mai.....7	642.822	288.355	36.009	45.304	34.784	941.145	173.099	83,57
Juin.....6	652.648	326.858	25.263	45.315	27.671	966.343	190.854	84,64
Juillet.....7	839.538	416.944	26.706	46.053	24.797	1.047.792	346.699	90,10
Août.....7	1.189.508	496.863	53.873	56.845	22.802	1.236.942	619.502	90,84
Septembre.....7	1.215.039	570.154	36.823	50.499	27.729	1.277.708	657.203	92,26
Octobre.....7	1.726.610	354.980	53.542	54.257	24.360	1.433.302	770.833	94,44
Novembre.....7	2.199.421	92.827	74.465	54.661	17.764	1.461.499	971.645	94,21
Décembre.....7	2.200.850	145.086	30.933	49.813	10.254	1.458.268	977.184	96,32
1932 Janvier.....7	2.400.785	100.286	34.229	63.150	13.246	1.638.410	1.067.812	95,97

Taux d'escompte } actuel : 2 % depuis le 22 janvier 1931.
précédent : 2 ½ %, depuis le 10 juillet 1930.

(1) Jusqu'au 1^{er} avril 1930, l'argent était compris dans l'encaisse servant de couverture.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (en milliers de zloty).

DATES	Encaisse métallique	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres *	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1930 Moyenne annuelle.....	663.274	290.246	113.125	639.150	74.159	1.274.189	324.192	59,66
1931 Moyenne annuelle.....	572.381	182.575	121.833	593.399	91.101	1.195.097	242.042	52,57
1930 Novembre.....10	562.000	305.624	121.310	686.266	75.482	1.311.831	259.755	55,21
Décembre.....10	562.122	281.134	117.804	659.749	74.448	1.274.219	233.099	55,94
1931 Janvier.....10	562.288	276.243	123.476	642.273	77.448	1.204.660	281.461	56,42
Février.....10	562.557	253.219	119.821	604.205	78.519	1.199.720	227.565	57,16
Mars.....10	562.751	244.639	114.665	572.105	82.082	1.197.164	215.181	57,17
Avril.....10	562.922	240.384	110.346	550.848	83.319	1.211.638	251.790	54,89
Mai.....10	567.444	229.640	103.182	532.052	74.001	1.201.902	221.402	56,—
Juin.....10	567.650	233.171	99.934	524.381	73.259	1.177.161	315.128	57,01
Juillet.....10	567.795	205.276	119.951	570.803	78.951	1.187.400	293.657	52,20
Août.....10	567.903	147.613	126.657	635.263	88.397	1.216.145	243.218	49,03
Septembre.....10	568.013	143.737	133.047	627.318	98.197	1.185.764	252.029	49,51
Octobre.....10	576.047	98.989	130.627	630.242	111.541	1.187.045	216.483	48,10
Novembre.....10	595.826	78.666	133.513	623.792	113.077	1.176.794	218.594	48,34
Décembre.....10	600.350	80.617	119.592	619.694	115.483	1.168.350	227.890	48,77
1932 Janvier.....10	600.412	88.407	124.117	651.838	124.432	1.137.006	263.422	49,19

Taux d'escompte } actuel : 7,50 %, depuis le 3 octobre 1930.
précédent : 6,50 %, depuis le 13 juin 1930.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (en milliers de \$).

DATES	Réserve en or	Autres réserves	Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et particuliers)	Rapport du total des réserves aux engagements à vue %
1929 Moyenne annuelle.....	2.855.410	162.748	942.725	243.127	205.293	1.766.743	2.419.011	72,1
1930 Moyenne annuelle.....	3.005.581	166.764	253.994	213.324	565.213	1.488.217	2.448.086	80,6
1930 Novembre..... 5	2.999.392	146.174	212.767	185.602	601.531	1.366.554	2.479.345	81,8
Décembre..... 10	3.005.020	136.457	257.097	243.697	617.003	1.475.745	2.489.749	79,2
1931 Janvier..... 7	2.993.516	153.832	292.385	265.456	658.901	1.624.898	2.499.717	76,3
Février..... 4	3.076.412	184.445	222.917	104.275	609.511	1.476.742	2.454.798	82,9
Mars..... 4	3.094.297	175.990	190.576	100.555	599.867	1.459.837	2.430.770	84,1
Avril..... 8	3.131.021	177.992	142.585	171.729	598.655	1.505.143	2.442.507	83,8
Mai..... 6	3.172.277	172.704	150.202	193.869	598.351	1.540.783	2.471.540	83,4
Juin..... 10	3.277.003	167.599	184.755	127.217	599.024	1.641.949	2.440.011	84,4
Juillet..... 8	3.427.905	164.042	162.386	91.788	667.953	1.736.922	2.527.346	84,2
Août..... 5	3.429.037	165.761	188.575	66.074	680.631	1.772.672	2.510.447	83,9
Septembre..... 9	3.470.046	158.717	260.232	197.788	728.065	2.010.322	2.553.730	79,5
Octobre..... 7	3.036.950	156.198	463.393	581.356	738.345	2.269.989	2.486.033	67,1
Novembre..... 4	2.772.746	160.639	705.224	642.033	727.576	2.447.069	2.319.271	61,5
Décembre..... 9	2.969.118	167.855	725.182	389.219	717.193	2.484.892	2.250.498	66,1
1932 Janvier (*)..... 7	2.985.550					2.651.030	2.169.420	65,5

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York } actuel : 3,50 %, depuis le 16 octobre 1931.
précédent : 2,50 %, depuis le 9 octobre 1931.

(*) Chiffres provisoires.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (en milliers de Lit.).

DATES	Encaisse or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantissém.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1929 Moyenne annuelle.....	5.137.746	5.179.544	3.741.002	1.429.508	198.251	16.496.081	467.724	1.663.627	55,39
1930 Moyenne annuelle.....	5.231.925	4.881.749	3.008.226	1.196.725	194.149	15.929.432	423.711	1.511.025	56,61
1930 Octobre..... 10	5.290.746	4.897.209	2.799.698	1.146.472	142.547	16.074.764	386.980	1.552.093	56,56
Novembre..... 10	5.292.759	4.740.941	2.767.782	1.520.245	270.147	15.724.028	382.612	1.428.431	57,22
Décembre..... 10	5.294.736	4.332.317	2.921.581	1.506.420	282.120	15.639.772	358.740	1.471.207	55,11
1931 Janvier..... 10	5.296.800	4.253.394	3.933.738	1.117.297	235.035	15.579.841	460.384	1.845.884	53,39
Février..... 10	5.298.849	4.045.598	3.723.647	1.128.375	221.470	15.120.582	356.924	2.098.895	53,17
Mars..... 10	5.305.942	4.046.979	3.547.084	1.192.343	244.523	15.119.481	323.695	1.909.974	53,90
Avril..... 10	5.310.613	4.068.889	3.045.790	1.062.662	115.142	15.002.494	397.582	1.741.136	54,72
Mai..... 10	5.312.842	4.126.086	2.728.635	1.146.370	187.757	14.818.322	300.082	1.516.991	56,74
Juin..... 10	5.323.278	3.989.647	2.666.768	1.226.353	103.771	14.629.867	354.055	1.545.593	56,34
Juillet..... 10	5.368.502	3.862.570	3.026.780	1.199.693	108.791	14.679.619	446.074	1.480.391	55,59
Août..... 10	5.372.031	3.494.957	3.168.116	1.084.363	143.638	14.592.890	376.997	1.890.074	52,59
Septembre..... 10	5.373.734	3.438.912	3.132.205	1.147.119	83.491	14.634.598	347.649	1.495.349	53,48
Octobre..... 10	5.447.582	2.752.999	3.592.341	1.230.291	207.187	14.335.030	308.624	1.542.511	50,66
Novembre..... 10	5.625.987	2.436.823	3.825.016	1.374.032	232.702	14.360.068	367.633	1.476.515	49,76
Décembre..... 10	5.625.983	2.302.916	3.856.677	1.183.226	66.773	14.162.232	338.978	2.014.365	48,04

Taux d'escompte } actuel : 7 %, depuis le 28 septembre 1931.
précédent : 5,50 %, depuis le 19 mai 1930.

Anc. Et. d'Imp. Th. DEWARICHET
J., M., G. et L. Dewarichet, frères et
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du
Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.12
